



Bassin Tarn

Rapport d'activité 2025



Édito

L'année 2025 a une nouvelle fois mis en lumière la capacité de notre association et de ses établissements tarnais à conjuguer engagement, responsabilité et solidarité, afin d'agir concrètement au service des parcours de vie des personnes que nous accompagnons, dans un environnement social et institutionnel en mutation.

Nous avons ainsi poursuivi le déploiement du projet social, véritable socle de cohérence et de sens, visant à renforcer le dialogue social, la qualité de vie au travail et l'engagement professionnel au service des missions de l'association.

2025 a également été marquée par une attention renforcée portée à la santé mentale, tant des professionnels que des personnes accompagnées. Soucieux des difficultés psycho-sociales, nous avons poursuivi des actions favorisant l'écoute, la prévention et le soutien, dans une approche globale de bientraitance, de sécurisation des parcours, d'inclusion et de participation active des personnes accompagnées et de leurs proches.

En cohérence avec sa politique associative de lutte contre la maltraitance, l'association a renforcé ses actions de prévention contre les violences sexistes et sexuelles, afin de garantir un cadre sécurisant,

respectueux des personnes, fondé sur la dignité, l'égalité et le refus de toute forme de discrimination.

L'année 2025 s'inscrit par ailleurs dans un contexte économique contraint, qui nous a conduits à prioriser nos actions et à déployer un plan de performance visant à préserver la pérennité de l'association, tout en maintenant la qualité des accompagnements.

Ces engagements reposent avant tout sur l'investissement des équipes, leur professionnalisme et le soutien constant de nos partenaires. Dans le Bassin Tarn, les équipes ont su faire preuve d'adaptabilité afin de répondre aux besoins spécifiques des publics accompagnés, tout en consolidant les coopérations territoriales.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des équipes de direction, des professionnels et des salariés qui œuvrent chaque jour avec conviction et humanité sur l'ensemble du territoire.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activité 2025 pour découvrir plus en détail les actions menées, les projets portés et les perspectives de notre engagement collectif.

Patricia BARTHAS - Directrice du Bassin Tarn

Agir pour garantir un cadre respectueux des personnes, fondé sur la dignité, l'égalité et le refus de toute forme de discrimination

Bassin Tarn

Rapport d'activité 2025

Conférences des Parties Prenantes 2026

Sommaire

1.	L'association et le Bassin Tarn	6
a)	L'association	6
b)	Le Bassin Tarn	7
2.	Les établissements du bassin.....	9
a)	CAMSP de Castres (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)	9
b)	CMPP Le Gô (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)	10
c)	Plateforme de services IEM-SESSAD Lardailé (Institut d'Éducation Motrice-Service d'Éducation Spécial et de Soins à Domicile)	11
d)	IME Bellevue (Institut Médico-Éducatif)	12
e)	PCPE 81 (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées)	13
f)	DITEP Le Chemin (Dispositif intégré d'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique)	14
g)	SAVS Le Lien (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)	16
h)	SAVS La Soleillade (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)	17
i)	SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)	18
j)	SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile)	19
k)	Foyer de Vie La Soleillade	20
l)	Foyer d'Hébergement	21
m)	FAS André Billoux (Foyer d'Accueil Spécialisé)	22
n)	SACAT (Section Annexe d'ESAT)	23
o)	ESAT Caramantis (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail)	24
p)	Entreprise du Carmausin (Entreprise Adaptée)	25
q)	DELTA (Plateforme Départementale Emploi Accompagné 81)	26
3.	Les personnes accompagnées et leur entourage	27
a)	Capacité d'accueil.....	27
b)	Taux d'occupation	28
c)	Liste d'attente au 31 décembre 2025	28
d)	Mouvements des personnes accompagnées	29
e)	La population accompagnée	30
f)	Pyramides des âges des personnes accompagnées	32
4.	Notre action pour l'inclusion	34
a)	Consolider les parcours, prévenir les ruptures	34
b)	Favoriser l'ouverture, sous toutes ses formes	35
c)	Reconnaître les compétences, promouvoir les savoir-faire	36
d)	Mener vers l'autonomie, dans tous les domaines	37
e)	Donner leur place aux familles et soutenir la parentalité	39
f)	Former les personnes accompagnées	41
5.	La démarche qualité.....	44

a)	L'organisation de la démarche qualité dans le bassin	44
b)	Le bilan des évaluations HAS réalisées	45
c)	La mise en œuvre des droits des personnes accompagnées	47
d)	Indicateurs qualité	47
e)	Les actions menées à l'échelle du Bassin Tarn	48
f)	Les thèmes travaillés communs aux établissements du bassin	48
g)	Les thèmes travaillés spécifiques à chaque établissement	48
6.	Les salariés	51
a)	Les points à souligner.....	51
b)	L'absentéisme.....	55
c)	La formation	56
d)	Les instances CSE	61
7.	La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)	62
8.	Suivi des projets d'établissements.....	64
a)	Projet d'établissement en lien le projet associatif	64
b)	Objectifs opérationnels communs du bassin en lien avec le projet associatif en 2025	66
9.	Financier.....	67
a)	Les dotations en 2025	67
b)	Les chiffres d'affaires	68
c)	Les travaux.....	69
10.	Conclusion.....	71
11.	Annexes.....	72
h)	Les fiches établissement et service.....	72



1. L'association et le Bassin Tarn

a) L'association

L'ASEI gère 106 établissements et services sanitaires et médico-sociaux. En recherche constante d'innovation, l'association développe son offre, met en place des dispositifs et des partenariats avec les autres acteurs de son territoire.

Aujourd'hui, l'ASEI est un acteur de l'économie sociale et solidaire dont la mission est plus que jamais centrée sur l'accompagnement de la personne, dans l'appui à la construction de son projet de vie, et ce, à tous les âges de la vie.

L'ASEI aujourd'hui

106

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES sanitaires et médico-sociaux pour enfants, adolescents et adultes

sur **9** départements, **3** régions



Plus de

10 000

PERSONNES ACCUEILLIES

chaque année (avec les consultations)



4 024

lits et places



3478

professionnels salariés



10 %

de salariés reconnus
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Nos Valeurs :

- La laïcité et le respect mutuel
- Le refus de toute discrimination
- Le respect de la personne et la solidarité

Une raison d'être commune :

« À l'ASEI, chaque personne est assurée que ses choix seront entendus et respectés, qu'elle pourra mener son projet en visant le plein épanouissement, le pouvoir d'agir, et l'accomplissement personnel grâce à un accompagnement en transparence et en confiance. »

b) Le Bassin Tarn

Le Bassin Tarn offre une diversité d'établissements et de services qui s'articule autour de l'accompagnement des enfants et des adultes, ce qui permet de créer une vraie dynamique dans les parcours des personnes accompagnées au sein du territoire.

Il y a deux périmètres, organisés en secteurs :

Le périmètre enfant :

- Secteur Soin(s)
- Secteur Éducation

Le périmètre adulte :

- Secteur Vie sociale
- Secteur Vie professionnelle



11 & 17

AGREMENTS & ETABLISSEMENTS



2

PERIMETRES (adultes et enfants)



1110

PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



18 & 3

SITES & BASSINS DE VIE



375

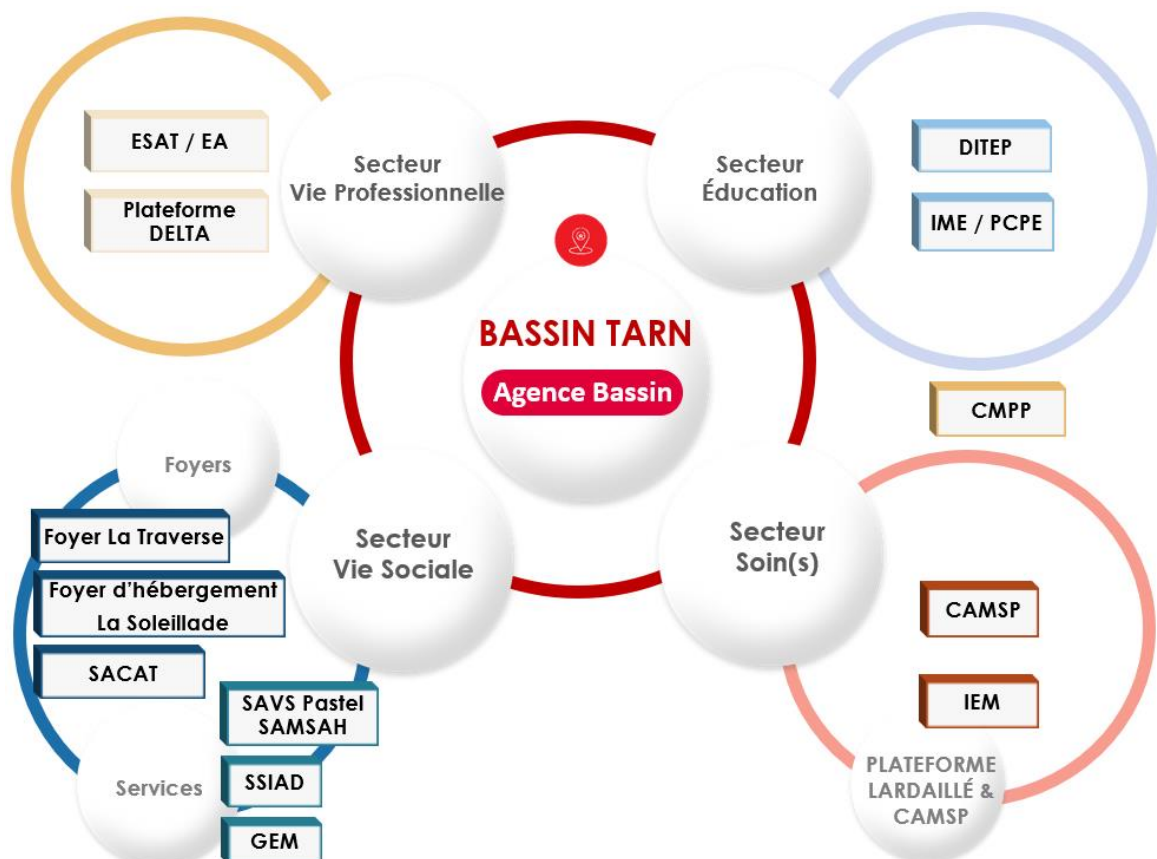
SALARIÉS



843

Nombre de places

Vue simplifiée du Bassin Tarn :

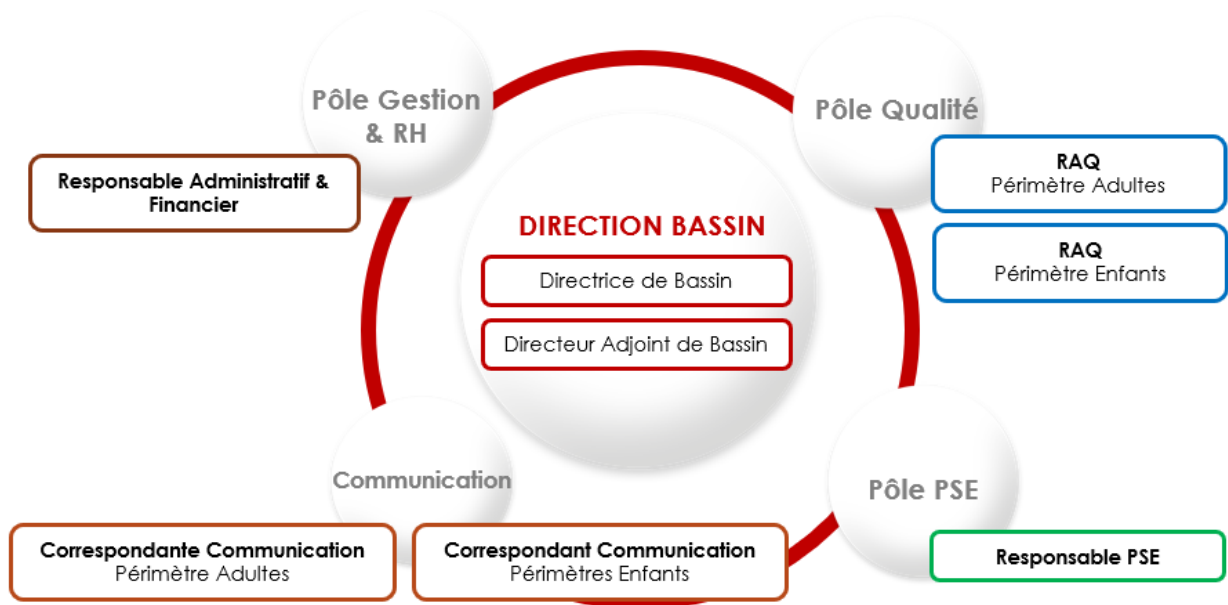


Le Bassin Tarn réunit des établissements implantés du nord au sud du département, seule la partie ouest n'étant pas couverte.

L'offre de services « Enfants » est implantée dans les trois grands bassins de vie : Castres, Albi et Carmaux.

L'offre de services « Adultes » est particulièrement implantée dans le Nord du département (grand Carmausin et Sérénac).

L'Agence bassin en appui des établissements et services s'articule ainsi et trouve écho avec l'organisation des directions du siège social de l'association :





2. Les établissements du bassin

Les fiches d'identité des établissements et services se trouvent également en annexe (ouverture, nombre de places, type de handicap, direction et financement).

a) CAMSP de Castres (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Castres est un centre de consultations et de soins en cure ambulatoire qui accompagne des enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des retards ou des difficultés dans leur développement.

Il accompagne les parents dans le diagnostic, la prévention, le traitement et la rééducation de leur enfant. Il permet la mise en place d'un accompagnement visant à

faciliter l'adaptation des enfants dans leur milieu familial, social et scolaire, ainsi qu'un suivi par des consultations, des séances individuelles ou de groupe.

Les actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement se font en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les crèches, écoles, les centres de PMI, les services hospitaliers et les médecins libéraux.



1
SITE



21
SALARIÉS



125
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Enfants



8,72
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



162 File active

Missions principales

- Dépister et diagnostiquer des déficits ou handicaps
- Prévenir leur aggravation
- Proposer des soins et des rééducations par cure ambulatoire permettant le maintien de l'enfant dans un milieu de vie ordinaire
- Aider à l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle)
- Travail en partenariat avec les crèches et écoles, les centres de PMI, les services hospitaliers et les médecins libéraux
- Accompagner les familles

b) CMPP Le Gô (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)

- Le CMPP accompagne des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement.
- Les indications de soins sont placées sous la responsabilité d'un Pédopsychiatre et réalisée par une équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement est personnalisé, et réévalué régulièrement ou en fonction de l'évolution de la prise en charge, et articulées avec les partenaires.

Les rééducations se déclinent sous forme de séances individuelles ou collectives.

Les interventions les plus fréquemment proposées sont :

- Des psychothérapies individuelles
- Des psychothérapies familiales
- Des rééducations logico-mathématiques
- Des séances d'orthophonie
- Des séances de psychomotricité
- Des thérapies psychomotrices
- Des groupes thérapeutiques
- Des accompagnements éducatifs
- Des accompagnements sociaux

Le CMPP travaille en réseau avec les partenaires extérieurs directement concernés par l'enfant .



2
SITES



19
SALARIÉS



143
PERSONNES ACCUEILLIES



Périmètre Enfants



16,54
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



203 File active

Missions principales

- Diagnostiquer et traiter les troubles exprimés de l'enfant ou de l'adolescent tout en lui permettant de rester dans son lieu de vie habituel
- Proposer des soins thérapeutiques et des rééducations
- Permettre la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les enfants et

leurs parents afin de faciliter l'adaptation de leurs enfants dans leur milieu familial, social et scolaire

- Participer à l'orientation d'enfants ou d'adolescents, en fonction de leurs troubles (MDPH, autres services de soins...)
- Travailler en réseau avec tous les partenaires concernés par l'enfant

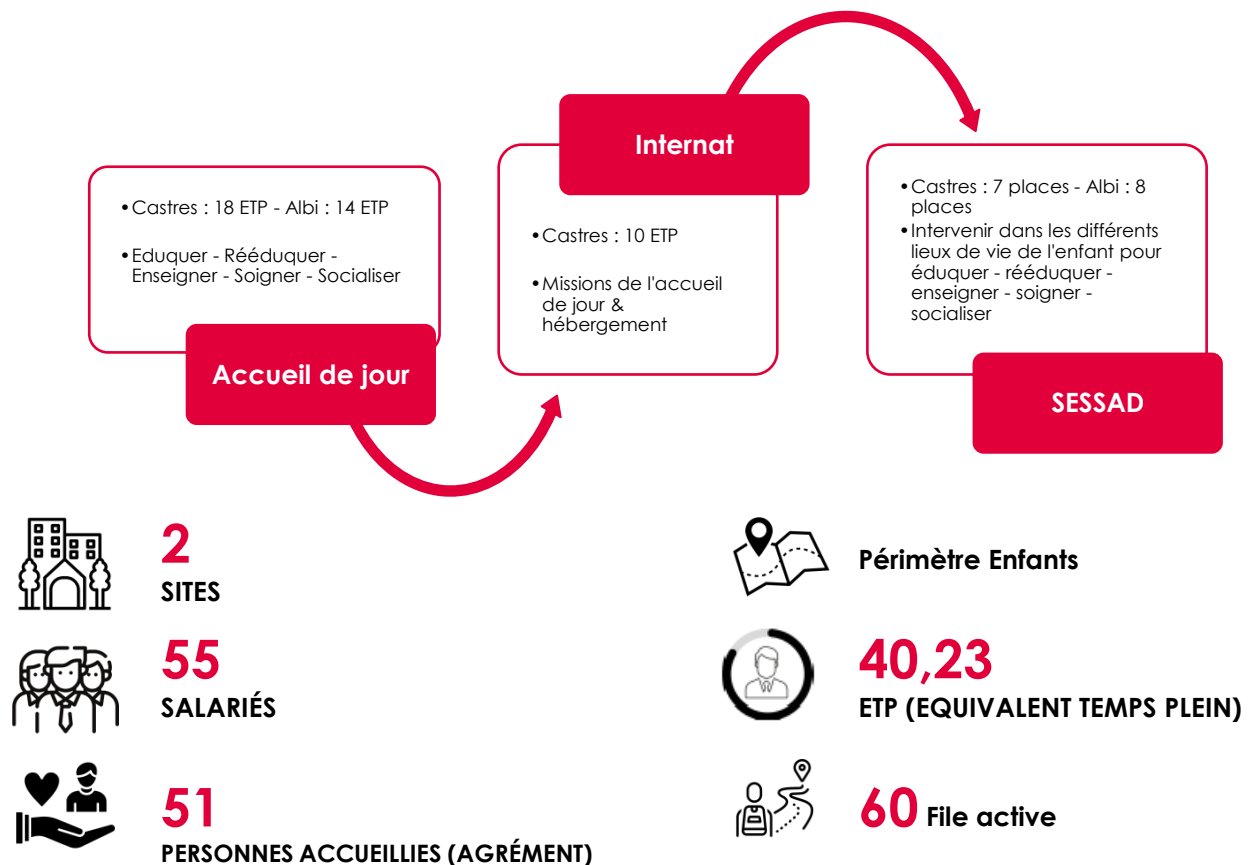
c) Plateforme de services IEM-SESSAD Lardailié (Institut d'Éducation Motrice-Service d'Éducation Spécial et de Soins à Domicile)

L'Institut d'Éducation Motrice « Lardailié » accueille des enfants de 4 à 20 ans dont la déficience motrice ou le polyhandicap nécessite un accompagnement pluridisciplinaire - médical, paramédical, éducatif et pédagogique - personnalisé selon les attentes et les besoins de la personne accompagnée et de son entourage.

L'équipe pluridisciplinaire de la Plateforme de services assure l'enseignement, l'éducation et les soins aux enfants, adolescents et jeunes adultes en vue de leur épanouissement, de l'acquisition d'une autonomie maximale, de leur scolarisation et de leur intégration sociale.

L'Institut prévoit différents modes d'accueil : accueil de jour et internat

- Les professionnels accompagnent l'enfant dans sa globalité afin de répondre au plus près à l'ensemble de ses besoins d'apprentissages moteurs, cognitifs et sociaux.
- Le Service d'Éducation Spécial et de Soins à Domicile accompagne des enfants et adolescents présentant une déficience motrice à leur domicile ou dans leurs différents lieux de vie dans le but de soutenir leur développement, leur autonomie, l'inclusion scolaire et sociale avec l'appui de l'entourage



Missions principales

L'IEM accompagne les enfants en situation de handicap moteur à travers un suivi éducatif, scolaire, médical, rééducatif, psychologique et social, en favorisant leur autonomie, leur développement global et leur inclusion. Il propose également des activités physiques adaptées intégrant les

dimensions éducatives, thérapeutiques et médicales. Le SESSAD, quant à lui, intervient à domicile pour soutenir le développement moteur, psychoaffectif et cognitif de l'enfant, faciliter son inclusion scolaire et sociale, et répondre aux besoins quotidiens de l'enfant et de sa famille.

d) **IME Bellevue** (Institut Médico-Éducatif)

L'IME accompagne des adolescents et jeunes adultes de 11 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés dont TSA.

L'ARS a autorisé une modification d'agrément pour l'IME Bellevue. En effet, depuis fin Août 2024, l'IME peut accompagner des enfants, adolescents et jeunes adultes sur un dispositif de prestations en milieu ordinaire. Cette modification d'autorisation permet d'accompagner des enfants avec une offre médico-sociale de type ambulatoire.

L'accompagnement est structuré autour de plusieurs volets complémentaires pour favoriser l'épanouissement et l'insertion sociale, scolaire, et professionnels des jeunes.

- Accompagnement éducatif qui aide les jeunes à développer des compétences de vie quotidienne, des savoir-être et des comportements adaptés. Il vise à favoriser leur autonomie, à structurer leur vie quotidienne, et à les aider à s'intégrer dans différents environnements sociaux. L'internat permet aux équipes de travailler sur les compétences de vie quotidienne et l'autonomie des jeunes. Il offre un environnement où les jeunes développent leurs habitudes de vie (repas, hygiène, organisation de la journée), et apprennent à vivre en collectivité,

renforçant ainsi leurs compétences sociales et relationnelles

- Accompagnement pédagogique, à travers une unité d'enseignement comprenant :

- o Deux classes en interne, adaptées aux besoins spécifiques des jeunes, où les apprentissages sont individualisés pour favoriser leur progression dans un cadre bienveillant.
- o Un dispositif externalisé au sein du lycée professionnel Jean-Jaurès de Carmaux

- Accompagnement professionnel avec 4 ateliers professionnels : blanchisserie-entretien du linge, espaces verts, métallerie, restauration, permettant de développer des compétences techniques, favoriser l'autonomie professionnelle et encourager la polyvalence. Une éducatrice chargée d'insertion accompagne les jeunes dans leur projet d'orientation : visites d'établissement, mise en place de stages, etc.

- Accompagnement thérapeutique : Les jeunes peuvent bénéficier d'un suivi individuel avec une psychologue, d'activités de groupe à visée thérapeutique, de séances de rééducation en individuel ou en collectif avec un psychomotricien.



2
SITES



39
SALARIÉS



50
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Enfants



29,61
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



62 File active

Missions principales

- Proposer une formation professionnelle adaptée
- Proposer un accompagnement éducatif et pédagogique visant le développement de l'autonomie et l'acquisition des savoirs de base
- Proposer un accompagnement thérapeutique, médical et paramédical
- Proposer un accompagnement social et soutenir les familles
- Favoriser le développement de l'autonomie, l'insertion socio-professionnelle et l'accès à la citoyenneté

e) **PCPE 81 (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées)**

Le PCPE a pour mission principale d'accompagner les enfants et adolescents de 6 à 20 ans, en situation de handicap, sans solution adaptée, en mobilisant un réseau de ressources locales pour répondre à leurs besoins.

Le PCPE coordonne les parcours :

- Élaboration et suivi des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA)
- Organisation de stages en ESMS pour évaluer les potentialités et préparer l'intégration
- Appuis par des professionnels libéraux (psychologues, éducateurs spécialisés, psychomotriciens)

Le PCPE propose :

- Un accompagnement éducatif et social :
 - Développement de la communication (outils visuels, PECS)
 - Gestion des émotions (supports pédagogiques, jeux)
 - Socialisation (activités en groupe, sorties adaptées)
 - Développement moteur (sports, activités sensorielles)

- Des interventions thérapeutiques :
 - Thérapies cognitivo-comportementales et neuropsychologiques
 - Accompagnements spécialisés (médiation animale, salle Snoezelen)
 - Évaluations approfondies pour adapter les apprentissages
- Un soutien aux familles :
 - Guidance parentale, visites à domicile, aide aux démarches administratives
 - Orientation vers des solutions adaptées en cas de sortie du dispositif
- Des activités collectives et répit :
 - Séances collectives pour travailler sur la socialisation et la motricité
 - Développement de séjours de répit (3 jours/2 nuits) pour soutenir les familles
- Un partenariat :
 - Collaboration avec établissements scolaires, centres de loisirs, et professionnels libéraux
 - Conventions pour interventions éducatives et stages en structures adaptées



1
SITE



5
SALARIÉS



15
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Enfants



3,60
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



32 File active

f) DITEP Le Chemin (Dispositif intégré d'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique)

Le DITEP accompagne des enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant des troubles du comportement.

L'accompagnement est structuré autour de plusieurs volets complémentaires pour favoriser l'épanouissement et l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes.

- Accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif aide les jeunes à développer des compétences de vie quotidienne, des savoir-être et des comportements adaptés. Il vise à favoriser leur autonomie, à structurer leur vie quotidienne et à les aider à s'intégrer dans différents environnements sociaux.

- Accompagnement pédagogique

Le DITEP dispose d'une unité d'enseignement interne et de deux unités d'enseignements externalisées : une classe au sein de l'école René Rouquier à Saint-Juéry, une classe au sein du collège Bellevue à Albi. Cet accompagnement vise à soutenir la scolarité des jeunes dans un environnement adapté à leurs besoins. Il réduit les obstacles à l'apprentissage en proposant des adaptations pédagogiques et un encadrement qui favorise la réussite scolaire.

- Accompagnement préprofessionnel

Il permet de préparer les jeunes à entrer dans le monde professionnel en développant des compétences liées au travail et en les aidant à élaborer un projet professionnel.

Les ateliers préprofessionnels (travail du bois, espaces verts, cuisines) ainsi que les stages en entreprises permettent de développer des compétences professionnelles de bases (ponctualité, travail en équipe, respect des consignes, etc.) et d'affiner le projet du jeune.

- Accompagnement thérapeutique

L'accompagnement thérapeutique permet de comprendre, de traiter les difficultés psychologiques et émotionnelles des jeunes. Il vise à les aider à mieux gérer leurs émotions et leurs comportements, à renforcer leur estime de soi, et à améliorer leur bien-être mental.

Les psychologues de l'établissement mettent en place des suivis individuels et des ateliers thérapeutiques. Les médecins psychiatres assurent le suivi médical de certains jeunes par la mise en place des consultations. Ils garantissent le projet de soin du jeune.

Les rééducations (psychomotricité, ergothérapie, orthophonie) permettent de développer des compétences motrices, cognitives, verbales en lien avec l'environnement scolaire et social.

- Accompagnement social

Les assistantes sociales soutiennent le jeune et sa famille dans les démarches administratives et facilitent les interactions avec les différents acteurs sociaux et institutionnels. L'accompagnement social vise à promouvoir l'inclusion sociale du jeune et à renforcer son environnement familial et social.

Offre d'accueil

- Accueil de jour
Prestations en milieu ordinaire
3 antennes :
 - Louisa Paulin de 6 à 13 ans
 - Renaudié de 11 à 20 ans
 - Carmaux de 6 à 20 ans
- Accueil de nuit
2 antennes :
 - Internat Gambetta de 9 à 15 ans
 - Internat Mazicou de 14 à 20 ans
- Dispositif d'Accompagnement Parcours Complexes (DAPC) de 6 à 20 ans : enfants et adolescents confiés à l'ASE



5
SITES



79
SALARIÉS



112
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Enfants



64
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



141 File active

Missions principales

- Offrir aux enfants, adolescents et jeunes adultes une opportunité durable de maintien ou de retour dans les dispositifs habituels de scolarisation, de formation professionnelle et de socialisation
- Mettre en place un travail d'élaboration psychique accompagnant le développement singulier du jeune au moyen d'une intervention interdisciplinaire qui prend en compte la nature des troubles psychologiques et leur dynamique évolutive

g) SAVS Le Lien (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Le SAVS a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé, par un accompagnement adapté en :

- Accompagnant dans l'accès aux droits fondamentaux que sont le soin, le logement, la culture, l'insertion professionnelle ainsi que la vie affective, familiale et sociale
- Proposant à la personne les moyens de maintenir et développer son autonomie sociale et professionnelle
- Orientant, et soutenant la personne aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'organisation de sa vie sociale.

L'équipe adapte son accompagnement aux besoins et choix de la personne, afin de favoriser l'autodétermination.

La personne accompagnée peut bénéficier :

- D'entretiens d'écoute individuels au SAVS ou à domicile
- D'activités socio-culturelles et de sorties éducatives afin de renforcer les habiletés

sociales, spécificité du service, activités basées sur les attentes et besoins des personnes accompagnées.

- D'accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux soins, au logement, à la formation, à la culture, aux loisirs, à la mobilité, à la vie relationnelle et affective...

Le SAVS est composé :

- De bureaux permettant de réaliser les entretiens individuels
- D'une salle de réunion utilisée également pour les ateliers collectifs
- D'une cuisine dans laquelle les personnes accompagnées peuvent se retrouver pour boire un café mais également participer aux ateliers cuisine.
- D'une terrasse et d'un jardin, lieu de vie de Chaussette, chat recueilli par le service et où ont lieu le repas plancha de la rentrée et certains ateliers.

Offre d'accompagnement

Accueil de jour de personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé



1
SITE



5
SALARIÉS



20
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



3,68
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



23
FILE ACTIVE

h) SAVS La Soleillade (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Le SAVS accompagne des adultes vivant au domicile et nécessitant un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne.

Le SAVS propose une alternative à l'hébergement. L'équipe intervient au domicile de la personne et l'accompagne dans la réalisation de son projet de vie et la réalisation des actes de la vie quotidienne. Pour cela, elle travaille avec les services existants et

coordonne les diverses actions des partenaires.

Les prestations proposées :

- Rencontres à domicile, au bureau sur rendez-vous ou de façon spontanée.
- Accueil collectif
- Lieu d'accueil parentalité
- Accompagnement physique et/ou auprès des partenaires



1
SITE



24
SALARIÉS



90
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



11,36
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



105
File active

Missions principales

- Accompagner les personnes toute l'année dans leur milieu ordinaire de vie
- Soutenir leur demande vers une autonomie et les accompagner dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle
- Rendre l'individu progressivement maître des actes fondamentaux de sa vie quotidienne en tenant compte de ses capacités et de ses carences, dans le respect de la personne et de ses demandes
- Être un soutien à la conjugalité et à la parentalité
- Pour l'ensemble des actions, être un relais et un accompagnateur en direction des dispositifs de droit commun

i) **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)

Le SAMSAH accompagne 10 adultes vivant au domicile et nécessitant un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne, voire des prestations de soins, 365 jours.

L'équipe paramédicale du SAMSAH coordonne et accompagne intensivement les démarches liées à la santé. Il est régulièrement proposé des ateliers thérapeutiques en lien avec les besoins de prévention repérés.



1
SITE



21
SALARIÉS



10
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



4,65
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



12
File active

Missions principales

Le SAMSAH a pour objectif essentiel de permettre à un adulte de rester dans son environnement familial, scolaire, professionnel et social, de développer ses potentialités, d'accéder à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Sa mission est de chercher à favoriser :

- L'autonomie et l'indépendance dans les actes de la vie quotidienne
- L'accès à des soins personnalisés et coordonnés
- La préservation de ses différents liens familiaux et sociaux
- L'accès à l'ensemble des services et des dispositifs de droit commun

j) **SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile)**

Le SSIAD contribue à accompagner à domicile 12 adultes en situation de handicap, dont 2 de plus de 60 ans, 365 jours par an.

Les prestations proposées permettent ainsi de :

- Prévenir ou différer une hospitalisation, quand les conditions médicales et sociales le permettent, et diminuer la durée des séjours
- Faciliter leur retour à domicile après une hospitalisation
- Prévenir ou retarder une dégradation progressive de leur état de santé et la perte de leur autonomie

- Eviter ou retarder leur entrée définitive en établissement d'hébergement médicalisé
- Faciliter une coordination entre le patient /famille et les acteurs sanitaires et sociaux
- Participer au maintien d'un lien social auprès des personnes isolées
- Favoriser l'accès aux soins
- Stimuler l'autonomie
- Maintenir un niveau d'hygiène convenable



1
SITE



7
SALARIÉS



12
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



2,57
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



14
File active

Missions principales

Pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile, le SSIAD assure :

- Des soins sur prescription médicale :
 - Soins de base (hygiène et confort), réalisés directement par les professionnels du SSIAD
 - Soins techniques, réalisés par des professionnels libéraux sous convention avec le SSIAD
- De la coordination : des actions des intervenants du soin
- De la prévention à l'hygiène et à la santé

k) Foyer de Vie La Soleillade

Le foyer de vie offre un cadre d'accueil de jour (10 places) et d'hébergement (23 places) à des adultes relativement autonomes dans les gestes de la vie quotidienne, pour s'inscrire dans des projets d'activité et d'animations.

Le service hébergement propose un accompagnement éducatif avec :

- Une permanence d'accueil (hébergement 24 heures/24, 365 jours par an)
- Des lieux d'accueil différenciés correspondant au projet personnalisé et au degré d'autonomie de la personne (allant

de la chambre dans un collectif de taille variable au petit studio)

- Une aide pédagogique dans l'apprentissage ou le maintien de l'autonomie
- Un accompagnement aux activités socioculturelles, à la recherche de la meilleure intégration possible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement
- Des possibilités de périodes hors de l'institution (séjours organisés par l'établissement ou à l'initiative de la personne accompagnée, hébergement ponctuel dans d'autres lieux sur la base d'une convention)



1
SITE



35
SALARIÉS



33
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



22,31
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



35
File active

Missions principales

- Offrir un cadre d'accueil, d'hébergement (hors Accueil de jour) et d'accompagnement adapté aux besoins des personnes et permettant de concilier vie en collectivité et respect de l'intimité.
- Proposer des activités de socialisation et d'accès à la citoyenneté dans les domaines notamment du sport, de la culture, de la santé, de la mobilité, de la vie affective...
- Développer l'autonomie et favoriser l'insertion sociale

I) Foyer d'Hébergement

Le Foyer d'hébergement accueille 40 personnes adultes, travailleurs d'ESAT bénéficiant d'une orientation « Foyer d'Hébergement » de la CDAPH.

Offre d'accueil : Hébergement travailleurs ESAT, 365 jours

Prestations proposées :

- Une permanence d'accueil (hébergement 24 heures/24, 365 jours par an)
- Des lieux d'accueil différenciés correspondant au projet personnalisé et au degré d'autonomie de la personne (allant de la chambre dans un collectif de taille variable au logement diffus dans la cité en passant par des studios au sein du foyer)
- Une aide pédagogique dans l'apprentissage ou le maintien de l'autonomie

- Un accompagnement aux activités socio-culturelles, à la recherche de la meilleure intégration possible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement
- Des possibilités de périodes hors de l'institution (séjours organisés par l'établissement ou à l'initiative de la personne accompagnée, hébergement ponctuel dans d'autres lieux sur la base d'une convention)

L'équipe du foyer d'hébergement est en liaison avec les moniteurs d'ateliers pour adapter les horaires de travail aux rendez-vous médicaux.

L'équipe du foyer d'hébergement communique les RDV médicaux par SMS auprès des travailleurs qui en ont fait la demande, liaison avec l'IDE SST à l'ESAT Caramantis.



2
SITES



28
SALARIÉS



40
PERSONNES ACCUEILLIES



Périmètre Adultes



15,97
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



35
File active

Missions principales

- Les missions du foyer d'hébergement du Centre La Soleillade sont de proposer un hébergement, incluant la restauration et un accompagnement adapté aux besoins, dans le respect des valeurs de l'ASEI.
- Le souhait du service est d'être à l'écoute des besoins et des attentes des personnes accueillies.

m) FAS André Billoux (Foyer d'Accueil Spécialisé)

Le FAS offre un cadre d'accueil (53 places en internat et 15 places en accueil de jour), d'hébergement à des personnes adultes reconnues en situation de handicap, bénéficiant d'une orientation « foyer de vie.

Offre d'accueil :

Accueil de jour/Ambulatoire

- Ateliers occupationnels à image travail
- Activités éducatives, loisirs culture et sportive

Accueil de nuit :

- Ouvert 365 / 365 jours

L'établissement propose une offre de services, qui s'articule autour de grands axes :

- Les prestations hôtelières (restauration collective à midi et sur les unités d'hébergement le soir, chambres individuelles, appartement collectif, 5 unités de vie)
- Un accompagnement aux gestes essentiels de la vie quotidienne

- Accompagnement à la toilette, préparation du repas, gestion de son linge, gestion de son argent de vie...

Un dispositif d'atelier occupationnel « à image travail » (Atelier horticole, lingerie, espace vert, restauration, conditionnement/menuiserie) visant à l'épanouissement personnel et la reconnaissance d'une utilité sociale.

- Des activités et des espaces d'expression, de création et de bien être
- Des activités sportives adaptées
- Un accompagnement à la vie sociale et à la citoyenneté
- Un accompagnement à la santé et de coordination du parcours de soin
- Un accompagnement à la Vie Relationnelle Affective et sexuelle



1
SITE



74
SALARIÉS



68
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



64,47
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



73
File active

Missions principales

- Proposer un accompagnement partagé entre activités à caractère professionnel (ESAT) et activités de jour
- Préconiser et/ou confirmer une orientation
- Offrir un cadre d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement adapté aux besoins des personnes et permettre de concilier vie collective et personnalisation de l'accompagnement

n) SACAT (Section Annexe d'ESAT)

La SACAT accompagne des personnes adultes reconnues en situation de handicap, bénéficiant d'une orientation « ESAT mention SACAT » pour une durée de 2 ans, en accueil de jour/externat (16 places à mi-temps)

Le dispositif propose une offre de services, qui s'articule autour de grands axes :

Un double accompagnement, contractualisé et personnalisé

- un contrat d'aide et de soutien par le travail signé avec l'ESAT Caramantis
- un Document individuel de prise en charge SACAT signé avec le FAS A Billoux

Une approche éducative et formative aux savoirs faire et savoirs être, prérequis pour un parcours en ESAT par le biais

- des ateliers occupationnels proposés par l'équipe de la SACAT (menuiserie, fabrication, atelier bijoux)
- des ateliers occupationnels « à image travail » du FAS

Une immersion progressive à l'ESAT Caramantis

- visites collectives et individuelles
- immersion dans différents ateliers d'ESAT selon son projet personnalisé
- évaluation de moniteurs d'ateliers ESAT

Favoriser la mobilité dans les déplacements en transport en commun

- évaluation des capacités
- repérage des lieux et des trajets en transport en commun
- accompagnement éducatif individualisé au 1^{er} trajet (Domicile- ESAT Caramantis)

Un soutien psychologique (Rendez-vous avec psychologue)

Une évaluation régulière des périodes d'immersion afin de réajuster le parcours et le projet de vie

- des bilans avec les moniteurs ESAT
- des bilans avec les moniteurs du FAS



1
SITE



6
SALARIÉS



16
PERSONNES ACCUEILLIES (AGRÉMENT)



Périmètre Adultes



2,91
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



17
File active

Missions principales

- Proposer un accompagnement partagé entre activités à caractère professionnel (ESAT) et activités de jour
- Préconiser et/ou confirmer une orientation
- Proposer des temps d'activités partagées et adaptées à caractère professionnel en ESAT
- Permettre de développer son intégration dans un nouvel environnement
- Donner le temps d'apprendre le travail

o) **ESAT Caramantis (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail)**

L'ESAT accueille des personnes adultes en situation de handicap mental et/ou psychique, à partir de 20 ans (16 ans par dérogation) et bénéficiant d'une orientation « ESAT » de la CDAPH.

L'ESAT Caramantis est né, en 2014, de la fusion de l'ESAT Ary France, orienté Industrie et créé en 1970, et de l'ESAT Le Cérou, orienté Services et créé en 1989.

3 sites d'accueil dans le Carmausin :

- La Grillatié à Blaye Les Mines
Restauration, Espaces Verts, Hygiène
- Les Calmettes à Blaye Les Mines
Injection plastique, Archèterie
- Le Pré Grand à Carmaux
Logistique, Sous-traitance, Montage/vernissage, Atelier Transitions

Agréé pour 225 ETP, la file active 2025 est de 285 personnes et le nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025 est de 238 personnes.

L'ESAT Caramantis propose un accompagnement personnalisé global visant le développement de l'autonomie, l'accès à la pleine citoyenneté, l'inclusion sociale et professionnelle et l'épanouissement des personnes accompagnées.

Le projet personnalisé, basé sur l'évaluation des besoins et les souhaits de la personne accompagnée, fixe des objectifs et actions d'accompagnement, individuelles ou collectives, dans les domaines du Travail, du Logement, de la Santé, des Sports / Loisirs / Culture, de la Vie Affective et Relationnelle, de la Mobilité, des Droits et Devoirs.



3
SITES



62
SALARIÉS



241
TRAVAILLEURS ESAT



4 779 150 €
CHIFFRES D'AFFAIRES



Périmètre Adultes



56
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



225
ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



11
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Missions principales

- Proposer des activités à caractère professionnel dans des conditions adaptées et de formation professionnelle
- Offrir un soutien médico-social et éducatif
- Favoriser les parcours d'insertion en milieu ordinaire de travail
- Assurer des prestations de restauration (demi-pension) et de transport pour les personnes non autonomes

p) Entreprise du Carmausin (Entreprise Adaptée)

L'Entreprise du Carmausin est une Entreprise Adaptée proposant des emplois dans les secteurs de l'Industrie et des Services. L'EA dispose d'un Moniteur d'Atelier favorisant l'intégration du nouveau salarié et son accompagnement dans son projet socio-professionnel. L'accompagnement social se fait en lien, le cas échéant, avec l'Assistante Sociale de l'ASEI, voire avec l'appui de l'équipe SAMS de l'ESAT Caramantis. L'accompagnement professionnel est élaboré au regard de grilles d'évaluation des compétences, du projet professionnel du salarié, et d'actions de formation professionnelle, visant son évolution professionnelle et sa (ré)insertion dans le milieu ordinaire « non aidé ».

L'EA est organisée en 2 pôles d'activités permettant l'accès à une diversité de métiers et de postes de travail :

• Industrie :

- Sciage Alu 
- Logistique
- Collage
- Arçons 

• Services :

- Espaces verts
- Hygiène des locaux
- Livraisons
- Transport de personnes
- Mises à disposition



1

SITE (Saint-Benoît de Carmaux)



31

SALARIÉS



22

POSTES AIDÉS



1 199 360 €

CHIFFRES D'AFFAIRE



Périmètre Adultes



27

ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



8

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Missions principales

- Proposer un emploi dans des conditions adaptées
- Accompagner le projet socio-professionnel
- Favoriser les parcours d'insertion en milieu ordinaire de travail

q) DELTA (Plateforme Départementale Emploi Accompagné 81)

La Plateforme DELTA vise à accompagner les entreprises et les travailleurs handicapés vers une insertion aussi rapide et directe que possible dans un milieu de travail ordinaire.

DELTA accompagne des adultes en situation de handicap bénéficiant d'une prescription Emploi Accompagné par le RPE ou la CDAPH

DELTA propose un accompagnement de type « Job Coaching », basé sur des principes fondamentaux :

- **Place and Train** : placer dans l'emploi d'abord, accompagner ensuite. L'Emploi Accompagné, accessible à tous types de handicap et particulièrement adapté aux personnes rencontrant des troubles de la relations (handicap psychique, mental, TSA, ...) vise donc une mise en situation professionnelle rapide

**3****SITES****ASEI : Blaye-les-Mines**Agapei : Albi
Apajh Fédé. : Castres**8****SALARIÉS****120****EMPLOIS ACCOMPAGNÉS****Périmètre Adultes****7,10****ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)**

- **Pouvoir d'Agir** : l'accompagnement s'appuie sur le pouvoir d'agir de la personne accompagnée, et celui du Job Coach
- **Double accompagnement** : accompagner la personne en situation de handicap ET l'entreprise
- **Tout au long de la vie** : chaque Job Coach adapte l'intensité de l'accompagnement en fonction de l'évolution des besoins du travailleurs handicapés et de l'employeur, durant toute la durée de la vie professionnelle

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'inclusion professionnelle, Delta mène également de nombreuses actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des ESMS, et anime des « Comités Territoriaux des Professionnels de l'inclusion ».

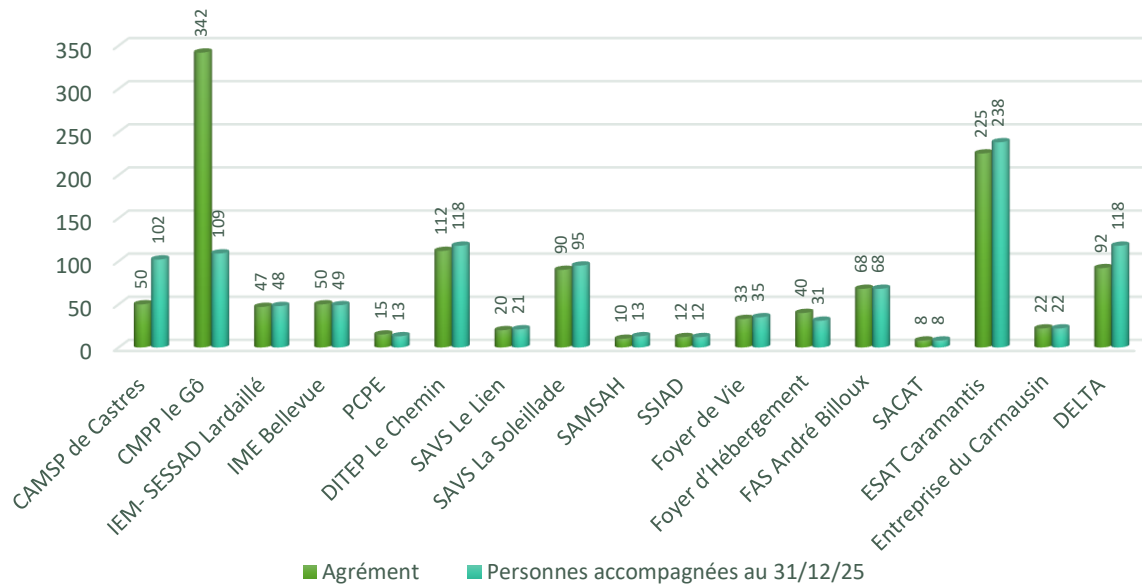
Missions principales

- Promouvoir l'inclusion professionnelle
- Accompagner des personnes en situation de handicap dans l'accès et/ou le maintien dans l'emploi tout au long de la vie
- Accompagner les employeurs pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap



3. Les personnes accompagnées et leur entourage

a) Capacité d'accueil



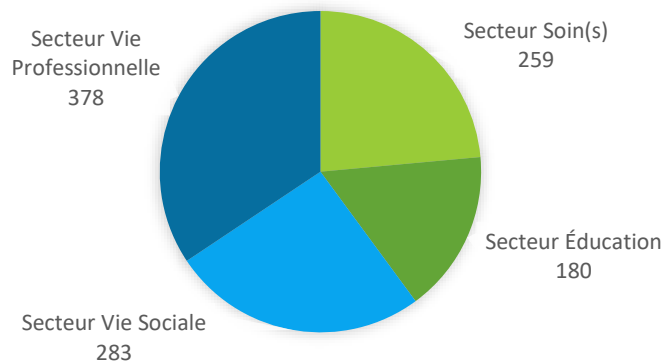
1 100 personnes étaient accompagnées par le Bassin Tarn au 31 décembre 2025.

Ce graphique illustre les capacités d'accueil des établissements et services médico-sociaux gérés par l'ASEI dans le bassin du Tarn. Il met en évidence la diversité de l'offre d'accompagnement proposée.

Au cours de l'année 2025, un point a été réalisé sur la file active du CMPP, en lien avec les difficultés de fonctionnement rencontrées. Cela explique la forte baisse des effectifs observée.

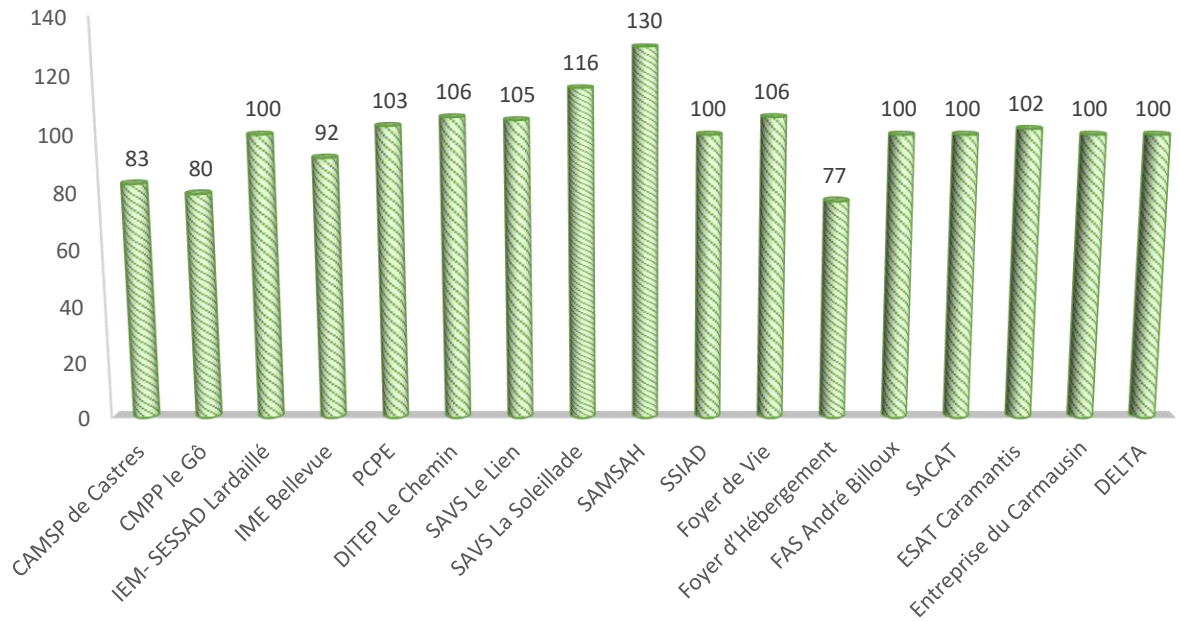
À l'inverse, au CAMSP, la demande reste soutenue, ce qui se reflète dans une file active en augmentation.

Nombre de personnes accompagnées



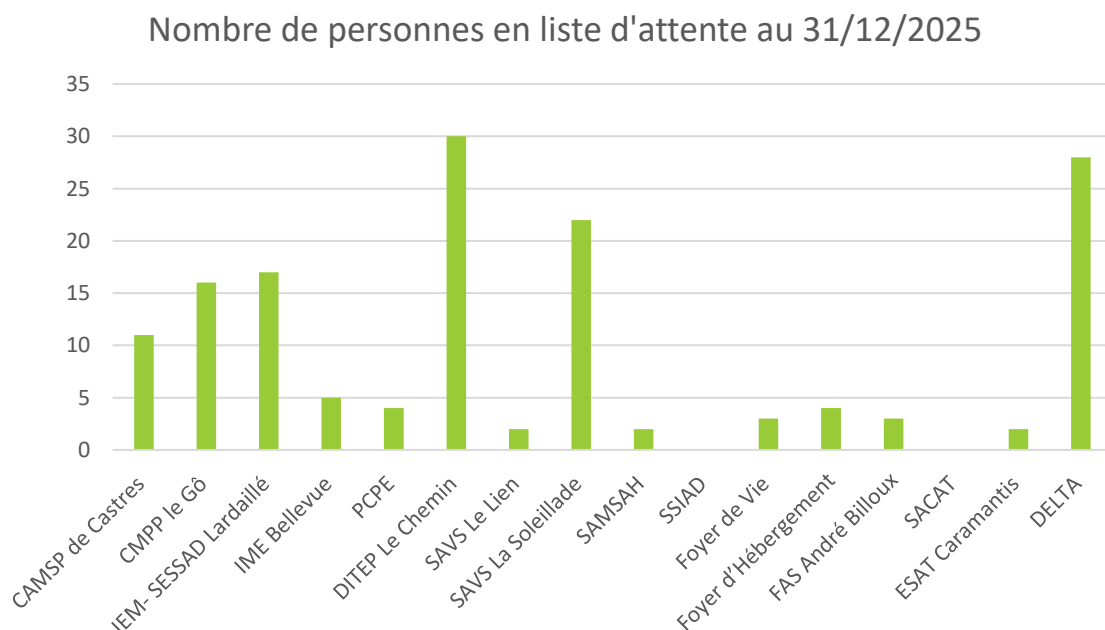
b) Taux d'occupation

Au 31 décembre 2025 :



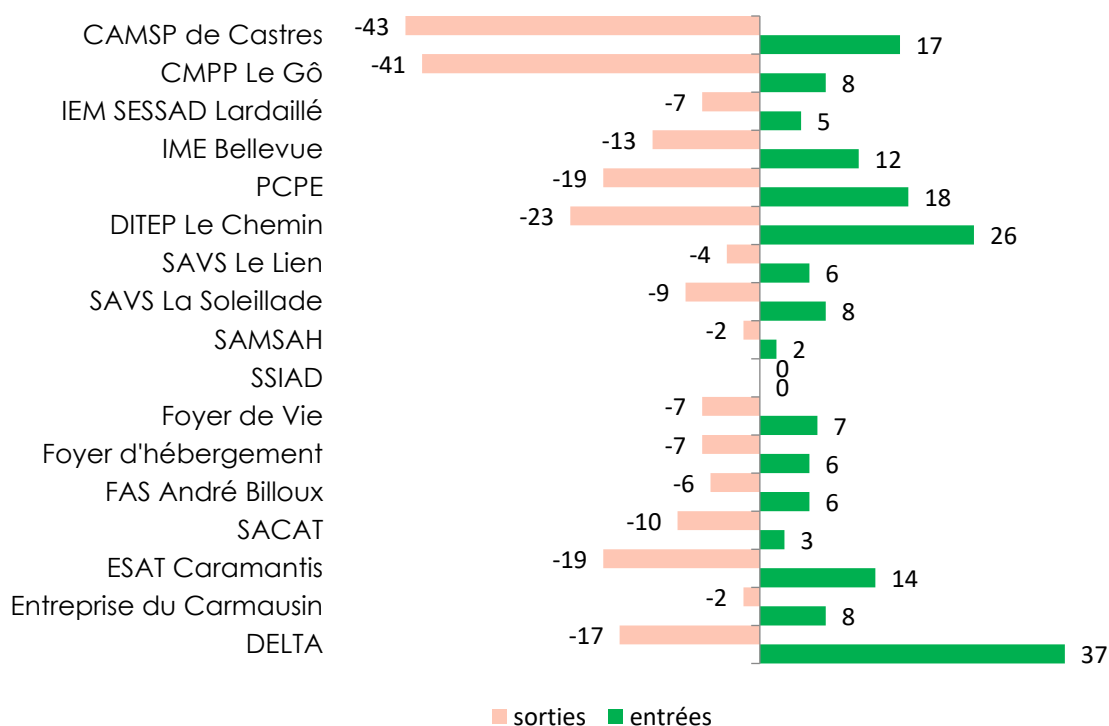
Le taux d'occupation est très satisfaisant pour l'ensemble des établissements et services du Bassin, même si les constats déjà faits l'année dernière, à savoir des difficultés d'admission pour certains, persistent voire s'amplifient en 2025, notamment au foyer d'hébergement.

c) Liste d'attente au 31 décembre 2025



Le SSIAD et la SACAT n'avaient pas de liste d'attente au 31 décembre 2025.

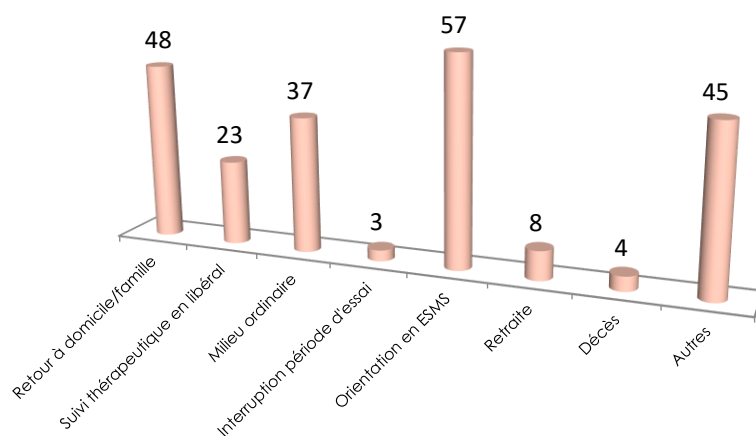
d) Mouvements des personnes accompagnées



En lien avec les commentaires précédents, le CAMSP et le CMPP ont vu de nombreuses sorties en 2025, pour des réorientations vers d'autres établissements médico-sociaux ou la poursuite d'un suivi thérapeutique en libéral.

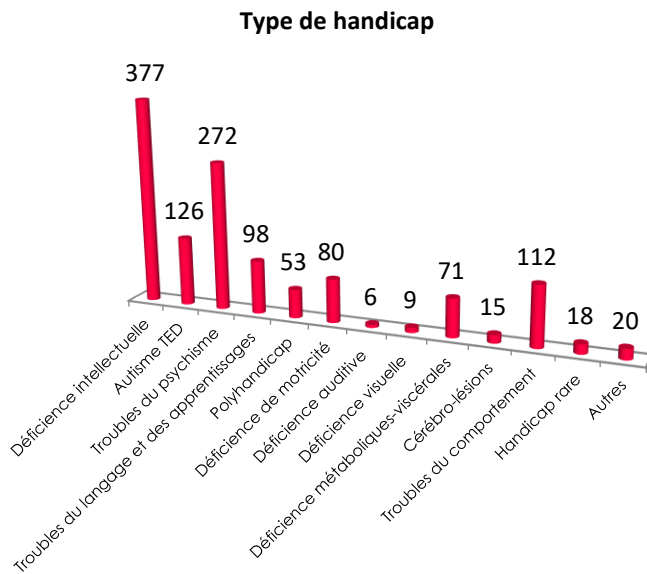
La Plateforme Emploi Accompagné DELTA observe une nette augmentation des suivis réalisés, tandis que l'ESAT voit davantage de départs en milieu ordinaire.

Motifs des départs

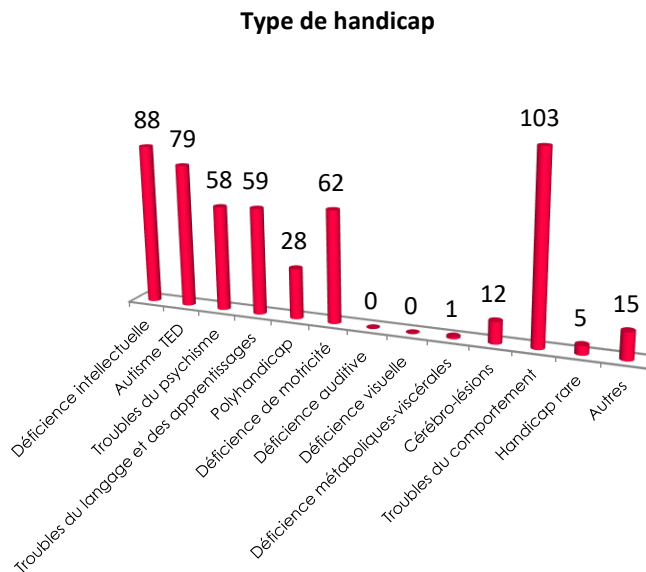


e) La population accompagnée

Bassin Tarn



Périmètre Enfants



CAMSP/CMPP/IEM-SESSAD

Sur la plateforme de service IEM/SESSAD Lardaillé, les personnes accompagnées sont de plus en plus concernées par le polyhandicap. Les troubles associés au polyhandicap et les besoins en soins techniques sont donc de plus en plus importants, cela amène la Plateforme Lardaillé à adapter son accompagnement médical et paramédical.

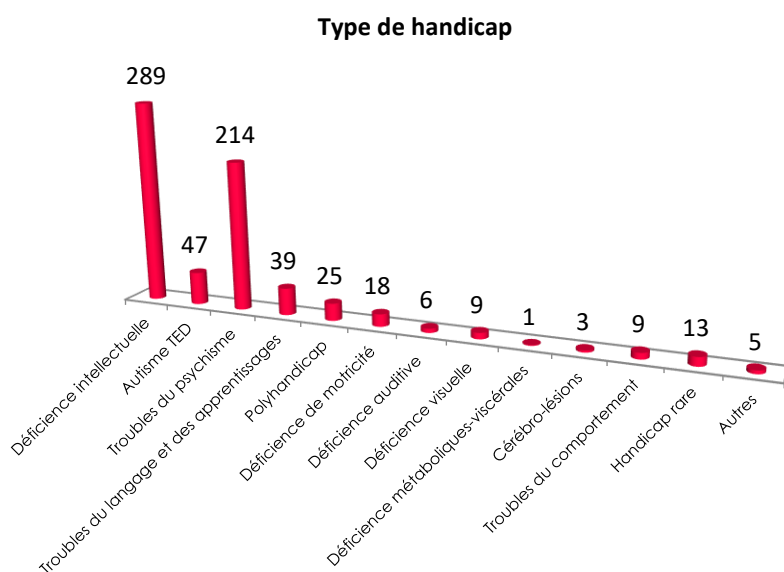
Cette part importante d'enfants en situation de polyhandicap se retrouvent sur le CAMSP. Au CAMSP et au CMPP, une augmentation des accompagnements pour des enfants diagnostiqués avec Troubles du Neurodéveloppement (TSA, troubles du langage) est observée.

IME/ PCPE/DITEP

Historiquement, l'IME accueillait des jeunes présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne. Désormais, il s'agit de troubles du comportement ou du spectre autistique (TSA) associés à une déficience intellectuelle.

En DITEP et PCPE, les jeunes accueillis présentent des troubles du comportement de plus en plus sévères, souvent associés à des troubles psychiques ou du neurodéveloppement. Il s'agit majoritairement d'enfants sans déficience intellectuelle, mais dont les troubles perturbent fortement la socialisation et les apprentissages.

Périmètre Adultes



Secteur vie sociale

Pour les foyers, la déficience intellectuelle demeure majoritaire avec une augmentation des personnes souffrant de maladies psychiques en raison du mouvement inclusif du secteur de la psychiatrie et l'absence d'hébergement au long cours.

Les personnes accompagnées au SAVS ont un handicap mental, cognitif ou psychique, souvent associés à d'autres troubles et/ou handicaps, qui nécessitent un accompagnement accru. L'évolution démographique au SAVS fait désormais apparaître la question du vieillissement, conjuguée parfois avec l'évolution de la pathologie.

Secteur vie professionnelle

ESAT

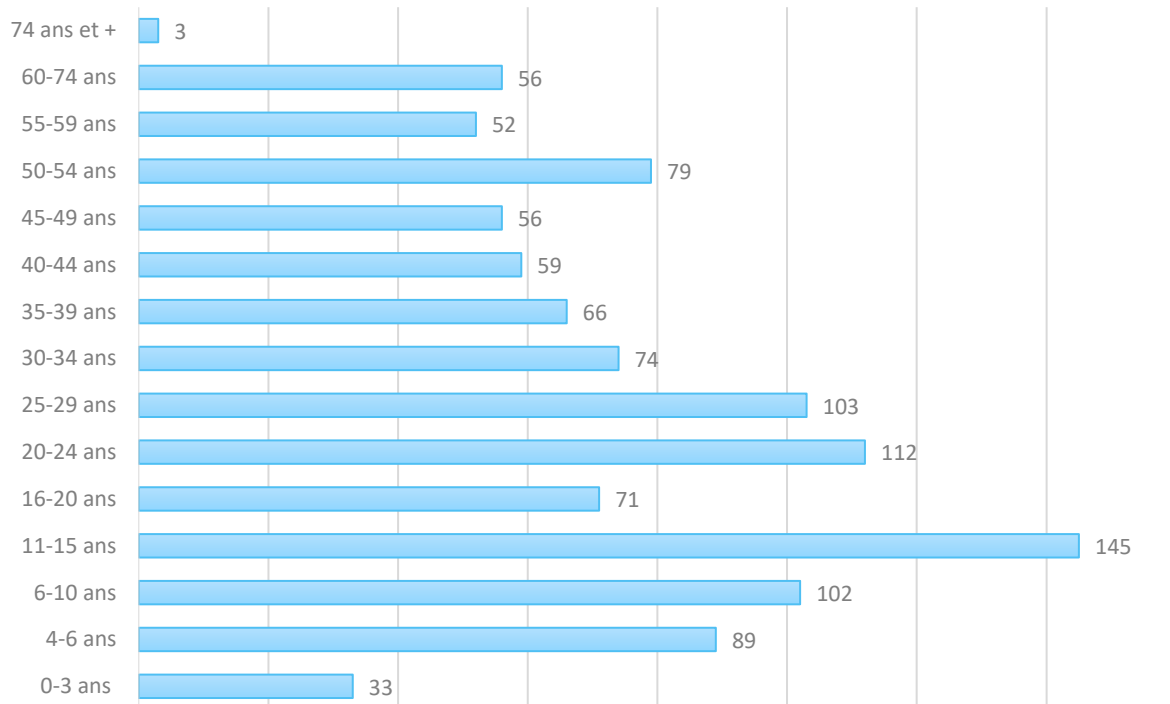
L'ESAT Caramantis accueille une diversité de plus en plus importante de publics, avec une augmentation des Troubles du comportement et Troubles du Spectre Autistique (TSA), et des personnes aux parcours de vie complexes, associant des problématiques sociales, familiales et/ou médicales. De manière générale, elles sont majoritairement durablement éloignées du marché de l'emploi en milieu ordinaire, et accèdent difficilement à une activité à temps plein, y compris dans des

conditions adaptées en ESAT (+22% de personnes à temps partiel entre 2021 et 2025, +21% d'absences injustifiées entre 2023 et 2025). A noter que l'augmentation des temps partiel est également liée à la possibilité, pour un travailleur d'ESAT, de faire valoir ses droits à la retraite tout en décidant de poursuivre, le plus souvent à temps partiel, d'exercer une activité à caractère professionnel dans des conditions adaptées en ESAT et de bénéficier ainsi de l'accompagnement par le travail proposé, illustrant le rôle socialisation et valorisant du travail.

f) Pyramides des âges des personnes accompagnées

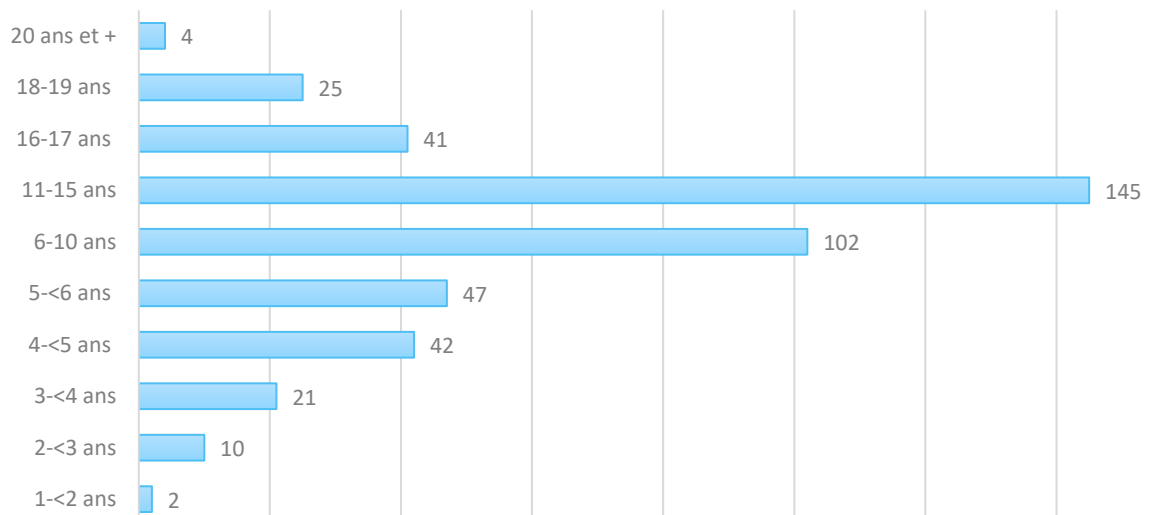
Bassin Tarn

Nombre de personnes accompagnées



Périmètre Enfants

Nombre de personnes accompagnées

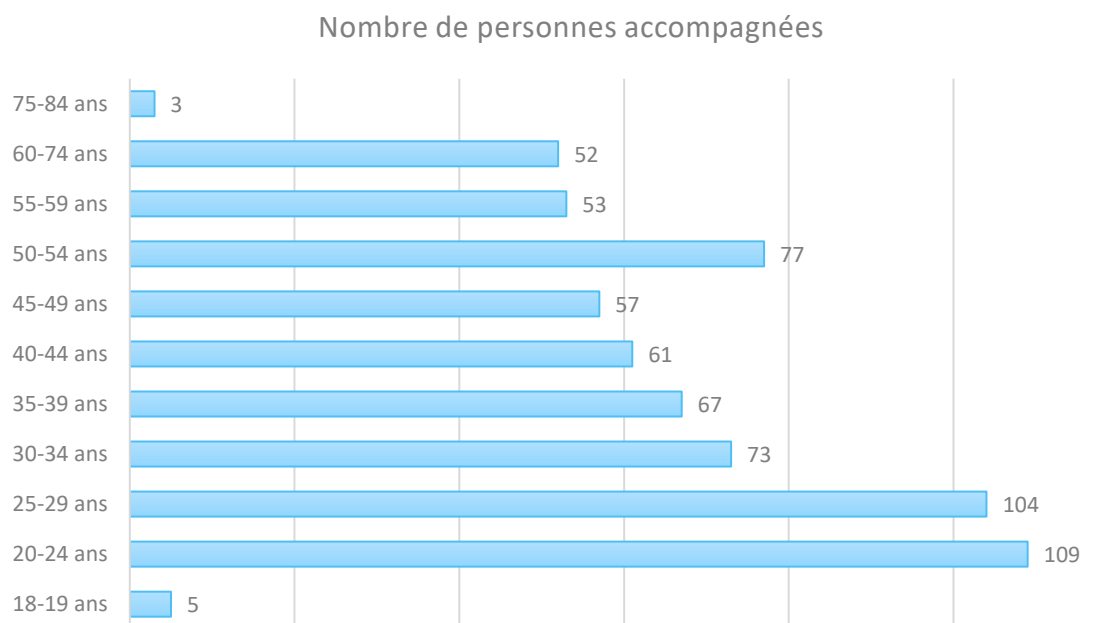


L'année 2025 concernant l'Institut d'Education Motrice est marqué par un retour total à l'agrément, avec 5 départs de jeunes adultes accueillis sous la dérogation de l'Amendement Creton. Ce travail d'orientation en co-construction avec les représentants légaux explique une baisse du nombre de jeunes adultes au profit de la tranche 6-15 ans

Malgré l'agrément du CMPP qui porte l'accompagnement de 0 à 20 ans, on constate que la trame d'âge la plus représentée est celle des 6-10 ans. Cette tranche d'âge peut s'expliquer par une logique territoriale au sein de laquelle le CAMSP et le CMPEA d'Albi se sont implantés comme acteur de référence pour les moins de 6 ans et notamment dans les actions de repérage précoce. Une logique territoriale à discuter avec les partenaires.

Le CAMSP de Castres est quant à lui constitué d'une grande majorité d'enfants entre 3 et 6 ans. Le contexte RH du service pédiatrique du centre hospitalier de Castres (absence de certains pédiatres) peut expliquer partiellement le recul de l'adressage des 0-3 ans.

Périmètre Adultes



Quelques tranches d'âge se distinguent : celles des 20-24 ans et des 25-29 ans, correspondent à l'arrivée de jeunes en sortie d'établissements pour enfants, orientés soit vers l'ESAT, soit vers des foyers. Enfin, les tranches d'âges supérieures, à partir de celle des 50-54 ans, concerne des personnes accompagnées en SAVS, soit en fin d'activité professionnelle, pour assurer la continuité de l'accompagnement social précédemment assuré par l'ESAT, soit en raison de l'augmentation de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, à l'image de la population générale.



4. Notre action pour l'inclusion

Dans la continuité de l'année précédente, 2025 a été portée par une dynamique de coopération, d'innovation et d'ouverture sur le territoire. Les établissements et services du Tarn ont mené des actions pour l'inclusion qui se sont notamment axées autour de la sécurisation des parcours, du développement de l'autonomie et de la participation des familles.

Ces actions, regroupées par thématiques transversales, seront illustrées par quelques temps forts de 2025. Il ne s'agit pas ici d'établir une liste exhaustive mais de donner quelques exemples, des illustrations choisies selon les thèmes concernés.

a) Consolider les parcours, prévenir les ruptures

Dans le Tarn, l'ASEI travaille en coordination et en étroite coopération avec les acteurs du territoire pour garantir des parcours fluides et prévenir les ruptures, notamment en matière de scolarisation, de santé ou de vie sociale. Des solutions transitoires (consultations, stages, accompagnements ponctuels, ateliers pair-aidants ou séjours de répit) permettent de maintenir le lien avec les personnes accompagnées et leurs familles en attendant une orientation adaptée.

L'anticipation des transitions, en particulier entre les secteurs enfants et adultes, ainsi que le développement de nouveaux partenariats territoriaux, contribuent grandement à renforcer la continuité des parcours.

Plusieurs établissements ont ainsi développé des actions visant à fluidifier les parcours des personnes accompagnées et prévenir les ruptures.

À la Plateforme Lardailé...

- Mise en place d'un accueil partagé avec l'IME Pierre Fourquet afin de répondre aux besoins d'habiletés sociales et d'épanouissement personnel des jeunes.
- Parcours modulé associant accompagnement IEM et scolarité au lycée Louis Rascal.
- Intervention d'une éducatrice spécialisée de l'IJA auprès de jeunes présentant une déficience visuelle.

Au FAS André Billoux...

- Développement de stages de découverte, de préadmission et de maintien du lien.
- Travail spécifique autour des transitions enfance/adulte, du vieillissement et des situations complexes.

À La Soleillade...

- Développement de logements diffus favorisant une plus grande autonomie.
- Accompagnements individualisés lors des changements de lieu de vie suite à la fermeture du site Sainte-Cécile.

Au SAMSAH et au SAVS...

- Coordination étroite avec les CMP, CPTS, hôpitaux de jour, bailleurs et dispositifs d'insertion.
- Formalisation de procédures de gestion de crise, de risque suicidaire et de conduite à tenir en cas de décès.
- Participation à la création du Guide pratique Santé Mentale Tarn Sud afin de sécuriser les parcours et améliorer la lisibilité des ressources du territoire.
- Poursuite du déploiement départemental du **Dispositif d'Appui au Parcours de Vie (DAPV)** co-porté par l'ASEI et l'APAJH.



- Accompagnement de 30 personnes dans le nord du département autour de problématiques de logement, d'emploi et de lutte contre l'isolement.

À l'IME Bellevue, au PCPE 81 et au DITEP Le Chemin...

- Développement de nombreux partenariats afin de sécuriser les parcours des jeunes accompagnés et de favoriser la continuité des accompagnements. Mise en place d'une liste d'attente partagée avec la MDA et le PCPE Sud qui permet de prioriser les situations complexes et de gagner en réactivité lorsqu'une place se libère.
- Des temps d'accompagnement renforcé durant les vacances scolaires et de nombreux temps de découverte des structures du département.
- Une antenne du DITEP Le Chemin occupe de nouveaux locaux à Carmaux.



L'année 2025 a aussi été celle du déploiement progressif, dans tous les établissements du bassin, de la messagerie sécurisée de santé **Médimail**, dans le cadre du programme ESMS Numérique, pour une meilleure protection des données sensibles des personnes accompagnées.

b) Favoriser l'ouverture, sous toutes ses formes

L'ouverture sur le milieu ordinaire constitue un axe fort des actions menées dans le Bassin Tarn : les établissements développent pour cela de nombreux partenariats avec les écoles, associations, structures culturelles, sportives et collectivités locales. Les activités et projets menés (activités culturelles, sportives, citoyennes, écocitoyennes ou solidaires) permettent de renforcer les liens sociaux, la participation à la vie locale et l'accès aux espaces de droit commun. Cette dynamique vise à contribuer à promouvoir une société plus inclusive et à changer le regard porté sur le handicap.

L'année 2025 a été riche en événements visant à favoriser l'ouverture et la participation sociale des personnes accompagnées.

À la Plateforme Lardailé...

- Participation au projet « École et cinéma » avec les projections de nombreux films (*Porco Rosso*, *Microcosmos*...).
- Des **jeunes de l'IEM et du SESSAD** participent à des visites des archives de la Médiathèque de Castres, des sorties au Planétarium de Montredon-Labessonnié, des ateliers de fabrication et lancement de fusées, etc.
- Sorties régulières au marché de Réalmont favorisant les échanges et la découverte.
- Participation au projet Handidanse « Corps et Mouvements ».
- Participation au Rallye Toulouse – Saint-Louis avec la mascotte « Otus », en partenariat avec Les Ailes de Saint-Louis.



Au CMPP Le Gô...

- Création d'un groupe thérapeutique escalade en partenariat avec Altissimo Albi.
- Mise en place d'un groupe cirque avec l'association Ivre d'Équilibre.

À La Soleillade...

- Participations régulières à des sorties et événements sportifs : **randonnées**, judo, rugby, tir à l'arc, spectacles de danse, Albi Run Urbain, marathon de Toulouse.
- Engagement bénévole lors du Marathon de Toulouse et du festival Pause Guitare d'Albi.
- Chorale diffusée sur CFM Radio.
- Partenariat renforcé avec la Scène Nationale d'Albi.



Au CAMSP de Castres...

- Sortie au verger de Montdragon avec réalisation d'un cahier de recettes partagé entre familles.
- Sortie à la ferme autour de la découverte sensorielle et éducative.

Au SAMSAH et au SAVS...

- Très forte mobilisation lors de la **Nuit du Handicap**.
- Sensibilisation au handicap dans les écoles.
- Organisation de repas collectifs, sorties culturelles, cafés expression et événements festifs.
- Participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).



Au DITEP Le Chemin...

- Événement fédérateur et convivial, les Olympiades du DITEP Le Chemin ont réuni jeunes et professionnels autour d'activités sportives diverses.
- Réalisation d'un court-métrage avec les jeunes de l'antenne Louisa Paulin faisant leurs premiers pas au cinéma en tant qu'acteurs, réalisateurs, etc.

À l'IME Bellevue et au PCPE 81...

- Participation au Challenge Spi Dauphine en avril 2025 avec l'association Vents Différents.
- Découvertes culturelles, comme la visite du Conservatoire d'Albi ou de l'atelier ARY France, qui contribuent à élargir les expériences et les centres d'intérêt des jeunes.

À l'ESAT Caramantis et à la SACAT...

- Sortie institutionnelle de l'ESAT Caramantis à Cap Découverte autour d'activités sportives, culturelles et de loisirs.
- Participation à la fête de l'eau et de la biodiversité à Saint-Juéry.

c) Reconnaître les compétences, promouvoir les savoir-faire

Les stages, immersions professionnelles, formations et mises en situation en milieu ordinaire favorisent le développement des savoir-faire et soutiennent les projets d'insertion. Les compétences sont également reconnues dans les domaines culturels, sportifs, citoyens ou créatifs, à travers la participation à des événements, des ateliers ou des actions de bénévolat. Cette approche contribue à renforcer l'estime de soi et la place des personnes dans la société.

Plusieurs actions menées en 2025 concernant tout particulièrement le secteur Vie Professionnelle ont permis de valoriser les compétences des personnes accompagnées et des professionnels, tout en renforçant la visibilité des savoir-faire des établissements auprès des partenaires, des entreprises et du grand public.

À l'ESAT Caramantis, à l'Entreprise du Carmausin et la Plateforme DELTA...

- Organisation du repas dansant annuel de l'ESAT Caramantis réunissant près de 300 personnes et valorisant les travailleurs médaillés du travail.
- Repas annuel de l'Entreprise du Carmausin réunissant les salariés de l'EA ainsi que les chauffeurs du DITEP Le Chemin et de l'IME Bellevue autour du développement du pôle « Transport de personnes ».
- Réunion annuelle du Secteur Vie Professionnelle permettant un bilan collectif de l'année et la mise à l'honneur des jeunes retraités.
- Participation au Forum des métiers du collège Victor Hugo de Carmaux avec présentation des métiers de l'ESAT et de la Plateforme DELTA.
- Accueil des élèves de 3^{ème} prépa-métier du Lycée Rascol d'Albi pour une découverte des ateliers et une sensibilisation au handicap.
- Participation au marché de Noël de l'entreprise FINTECH d'Albi avec présentation des productions de l'ESAT Caramantis, du FAS André Billoux et de la SACAT.
- Organisation de visites touristiques des ateliers « Boules de Noël » avec l'office de tourisme de Carmaux.
- Soirée DELTA « Cassons les Codes » à Castres autour de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Obtention de la **certification EN 9100** pour les activités aéronautiques de l'ESAT Caramantis.
- Rencontre avec France Travail Carmaux dans le cadre de la Loi Plein Emploi et de la convention de partenariat ESAT – France Travail.
- Visite de la Directrice Territoriale ARS Tarn pour une présentation de la Plateforme DELTA et des actions d'emploi accompagné.



À la SACAT...

- Réalisation d'une sculpture avion XXL pour Collins Aerospace / Airbus.
- Développement d'ateliers recyclerie et bijoux.

À l'IME Bellevue et au PCPE 81...

- Obtention du PSC1, participation au DuoDay, projets culinaires menés avec les lycéens ou encore fabrication de cerfs-volants et transmission de savoirs dans les écoles primaires....

d) Mener vers l'autonomie, dans tous les domaines

Les équipes soutiennent les personnes dans le développement de leurs capacités d'agir, dans la vie quotidienne, sociale, scolaire ou professionnelle. L'accompagnement vers l'autonomie se fait dans tous les domaines, ils favorisent la prise d'initiative, l'accès aux dispositifs de droit commun, la mobilité, l'insertion professionnelle et la participation citoyenne, en prenant en compte le rythme et les aspirations de chacun.

Le souci de développer le pouvoir d'agir et de l'autonomie des personnes accompagnées a constitué un moteur important des accompagnements, tout au long de l'année.

Aux Foyers et aux SAVS...

- Mise en place de temps hebdomadaires d'expression et de participation aux décisions.
- Co-construction des règles de vie.
- Utilisation d'outils accessibles en FALC.
- Groupes VRAS (vie relationnelle, affective et sexuelle).
- Formations aux gestes qui sauvent et prévention santé.
- Développement d'ateliers « Partage de savoirs » animés par les personnes accompagnées.
- Formation de personnes accompagnées à la pair-aidance.

Au FAS André Billoux...

- Cafés citoyens autour de : l'autoreprésentation du handicap, les droits et libertés, la bien-traitance et la non-bien-traitance.
- Réalisation de scénettes et d'une future exposition « Dessine-moi le handicap ».

À l'ESAT Caramantis, à La Soleillade et au FAS André Billoux...

- Des personnes accompagnées de l'ESAT Caramantis, du Centre La Soleillade et du FAS André Billoux ont pu créer la Délégation Locale **NOUS AUSSI**, (Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles).



À la SACAT...

- Apprentissage du trajet domicile-ESAT.
- Groupes de parole autour des émotions et de l'expression.

Au CMPP Le Gô...

- Déploiement de groupes inspirés du programme Barkley pour accompagner les parents d'enfants présentant un TDAH.

Au SAMSAH et au SAVS...

- Ateliers autour de la nutrition, du diabète, des addictions, de la santé sexuelle et des cancers.
- Actions Octobre Rose, Mars Bleu et Mois sans tabac.
- Développement de l'éducation thérapeutique du patient avec FILIERIS et les MSP.

À la Plateforme Lardailé...

- Développement de médiations thérapeutiques : **médiation animale**, médiation aquatique, musicothérapie.
- Formations communes familles/professionnels autour de l'autodétermination.

Au DITEP Le Chemin et à l'IME Bellevue...

- Les élections du Conseil de la Vie Sociale, mobilisant personnes accompagnées, familles et professionnels, se sont déroulées dans une dynamique participative et conviviale. Le scrutin, organisé sur plusieurs sites et également par correspondance, a connu une forte participation, témoignant d'un réel engagement démocratique au sein de l'établissement.
- Séjours éducatifs, comme celui organisé à Banyuls-sur-Mer, qui permettent de travailler la vie en collectivité, les déplacements, l'organisation du quotidien et la confiance en soi.



Et dans l'ensemble des établissements, des actions autour : de la gestion du budget, des déplacements et transports, de l'autonomie (logement, courses, démarches administratives, mobilité, etc.).

e) Donner leur place aux familles et soutenir la parentalité

Les familles occupent une place essentielle dans l'accompagnement. Les établissements veillent à instaurer une relation de confiance fondée sur l'écoute, l'information et la co-construction des parcours. Les équipes soutiennent les parents et favorisent leur participation aux projets d'accompagnement. Des temps d'échange, des actions de guidance et des activités partagées contribuent également à renforcer le soutien à la parentalité et à prévenir l'isolement des familles.

Les familles ont donc été au centre de nombreux projets et temps institutionnels ou conviviaux tout au long de l'année 2025.

Au CMPP Le Gô...

- Mise en place du « **Café BlaBla** », organisé deux fois par mois, et création de supports d'information à destination des familles après chaque rencontre.



Au CAMSP de Castres...

- Organisation mensuelle d'un Café Parents pendant les temps de prise en charge des enfants.
- Travail autour du soutien émotionnel, de l'information et de l'entraide entre familles.

À la Plateforme Lardailé...

- Organisation d'un premier Café Parents à Réalmont.
- Échanges autour de la fratrie, de l'adolescence, de la socialisation et des questions financières.
- Journée familles à la base nautique du DICOSA.
- Spectacle de fin d'année avec l'association Saute-Mouton.
- Création d'un bulletin d'informations illustré transmis à chaque période scolaire.

Au DITEP Le Chemin, à l'IME Bellevue et au PCPE 81...

- Journées portes ouvertes, temps conviviaux comme la kermesse ou des activités organisées pendant les vacances favorisent les échanges entre familles, professionnels et partenaires.
- Au PCPE 81, les accompagnements renforcés proposés durant certaines périodes offrent également des temps de répit aux familles tout en soutenant les besoins des enfants et adolescents accompagnés.

Aux Foyers...

- **Journées familles autour de la bientraitance.**
- Fêtes institutionnelles et repas festifs.
- Participation des familles aux CVS et aux projets personnalisés.

Aux SAVS...

- Déploiement du dispositif **Cap Parents** en partenariat avec l'APAJH.
- Accompagnement de parents en situation de handicap dès la grossesse et pendant les premiers mois de l'enfant.
- Ateliers parents-enfants et actions avec la Croix-Rouge autour des accidents domestiques.
- Travail partenarial avec le Planning Familial, la CAF et les acteurs de la petite enfance.



L'année 2025 a donc été marquée par de nombreux temps forts au sein des établissements et services ASEI tarnais : développement des partenariats territoriaux, création d'outils accessibles, renforcement des pratiques autour de la bientraitance, de l'autodétermination et de la participation citoyenne.

Ces actions traduisent l'engagement des professionnels, des personnes accompagnées, des familles et des partenaires autour d'objectifs communs : favoriser l'inclusion, soutenir le pouvoir d'agir et sécuriser les parcours de vie. Malgré la diversité des établissements et des publics accompagnés, plusieurs dynamiques communes se dégagent : une personnalisation accrue des accompagnements, une participation renforcée des personnes et des familles, une ouverture sur la cité et une coopération territoriale toujours plus étroite.

L'ensemble de ces initiatives témoigne d'une dynamique institutionnelle attentive à la qualité des accompagnements, à la prévention des ruptures et au respect des droits et choix des personnes accompagnées.



f) **Former les personnes accompagnées****En ESAT**

Une opportunité pour développer des savoirs, des savoir-faire, des savoirs-être, et également une source de motivation.

En ESAT, la formation des travailleurs handicapés s'organise autour de 3 dispositifs en lien avec les missions et les spécificités du public :

- La formation en situation de travail : soutenue par les moniteurs d'ateliers et les « pairs », l'apprentissage des gestes professionnels, mais aussi de la posture et de la culture professionnelle, s'acquiert très majoritairement par « le faire » dans le cadre des activités proposées ;
- Les soutiens socio-professionnels (ou formation interne) : ils sont déployés, dans le cadre d'une pédagogie adaptée, par les encadrants techniques pour les soutiens à visée professionnelle, et le SAMS pour les soutiens à visée sociale autour de l'accès au logement, à la santé, aux sports / loisirs / culture, à la VIAS, à la mobilité et à la citoyenneté.

- Le PDC (Plan de Développement des Compétences) : l'ESAT cotise auprès de l'OPCO Santé pour le financement d'actions de formation mises en œuvre par des intervenants extérieurs « spécialisés » ou de « droit commun ».

Au-delà, au même titre que les salariés, les personnes accompagnées en ESAT bénéficient d'un Compte Personnel de Formation (CPF). A ce titre le CPF est essentiellement utilisé par les personnes accompagnées pour obtenir le permis de conduire, outil indispensable pour favoriser leur inclusion tant sociale que professionnelle.

Enfin, elles peuvent également être accompagnées dans le cadre d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Chiffres clés 2025 : Soutiens et Formations

21 500 heures
DE SOUTIENS SOCIO-PROFES-
SIONNELS



238
PA AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOU-
TIEN SOCIO-PROFESSIONNEL



1 580 heures
DE FORMATIONS EXTERNES

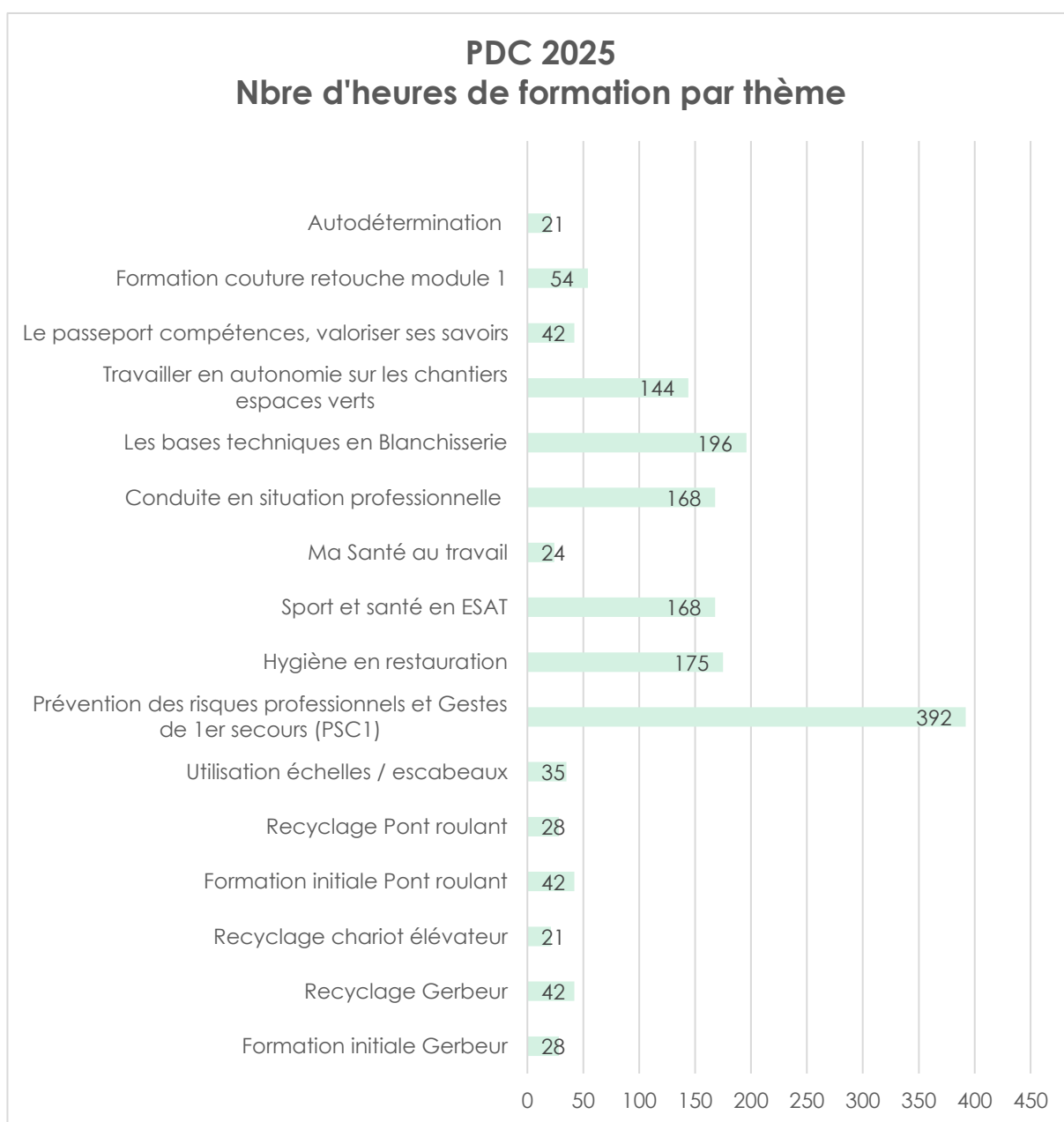


166
PA AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FOR-
MATION EXTERNE

Les thèmes abordés en 2025, sont les traductions concrètes des missions de l'ESAT en lien avec le projet d'établissement.

- Soutiens professionnels :
 - ✓ La sécurité et la prévention des risques professionnels ;
 - ✓ L'éducation gestuelle, au poste de travail et selon la notion de « moniteur modèle » ;
 - ✓ La posture professionnelle (savoir-être) ;
 - ✓ L'organisation du travail, la gestion de production ;
 - ✓ La culture d'entreprise.

- Soutiens médico-sociaux :
 - ✓ Logement : gestion du budget familial, hygiène corporelle et hygiène du logement, alimentation, relations avec l'environnement, etc. ;
 - ✓ Santé : actions de sensibilisation / prévention (cancers, hygiène bucco-dentaire, addictions), santé au travail, bien être (suivis psychologiques, sophrologie / réflexologie, ...) ;
 - ✓ Vie affective, relationnelle, sexuelle et parentalité : groupes de parole VIAES, prévention MST, etc. ;
 - ✓ Sports / Loisirs / Culture : journée institutionnelle (découverte activités sportives, culturelles, ...), projets culture & handicap, etc. ;
 - ✓ Mobilité : accès au permis de conduire (partenariat avec auto-école pour évaluation), utilisation des transports en commun, etc. ;
 - ✓ Droits et Libertés : Droits des PSH / PA / TH ESAT, Autodétermination et Autoreprésentation, usages numériques, prévention des discriminations, etc.
- Plan de Développement des Compétences : le graphique ci-dessous présente le nombre d'heures de formations réalisées en 2025 par thème.



Conformément aux orientations du PDC, les formations relatives à la Sécurité et à la Prévention des risques professionnels représentent 71% du volume d'heures de formation.

Les autres établissements & services du bassin

Formation et développement des compétences : un levier d'autonomie et d'inclusion

Les établissements du bassin Tarn développent des actions de formation et de sensibilisation visant à renforcer l'autonomie, la santé et la citoyenneté des personnes accompagnées.

Depuis plusieurs années, L'IME et le DITEP soutiennent notamment la mise en place de classes externalisées, avec l'intervention d'éducateurs spécialisés en classe.

Autodétermination et expression de soi

Nous avons travaillé l'autodétermination à travers une formation de deux jours impliquant l'ensemble des parties prenantes — familles, personnes accompagnées et professionnels — avec une première journée mixte favorisant le croisement des regards et la compréhension mutuelle, suivie d'une seconde journée dédiée aux professionnels afin d'approfondir les pratiques; cette dynamique collective a renforcé la cohérence des accompagnements et l'implication de chacun autour du pouvoir d'agir des personnes.

Vie affective, relationnelle et sexuelle (VIAS)

Conformément aux exigences légales, l'ensemble des établissements a formé des référents à la vie affective et sexuelle, qui déploient des actions de prévention sous forme d'ateliers à destination des personnes accompagnées.

Les thématiques de prévention santé et hygiène, d'éducation numérique et d'usage des écrans, ainsi que de formation citoyenne et d'engagement sont régulièrement abordées dans les établissements auprès des personnes accompagnées, avec des exemples présentés dans le chapitre dédié à nos actions en faveur de l'inclusion

Formation professionnelle et accompagnement au travail

À l'Entreprise du Carmausin, les salariés bénéficient des dispositifs de formation de l'ASEI (PDC, PDCA). Un moniteur d'atelier assure leur intégration, formation au poste et accompagnement socio-professionnel.



5. La démarche qualité

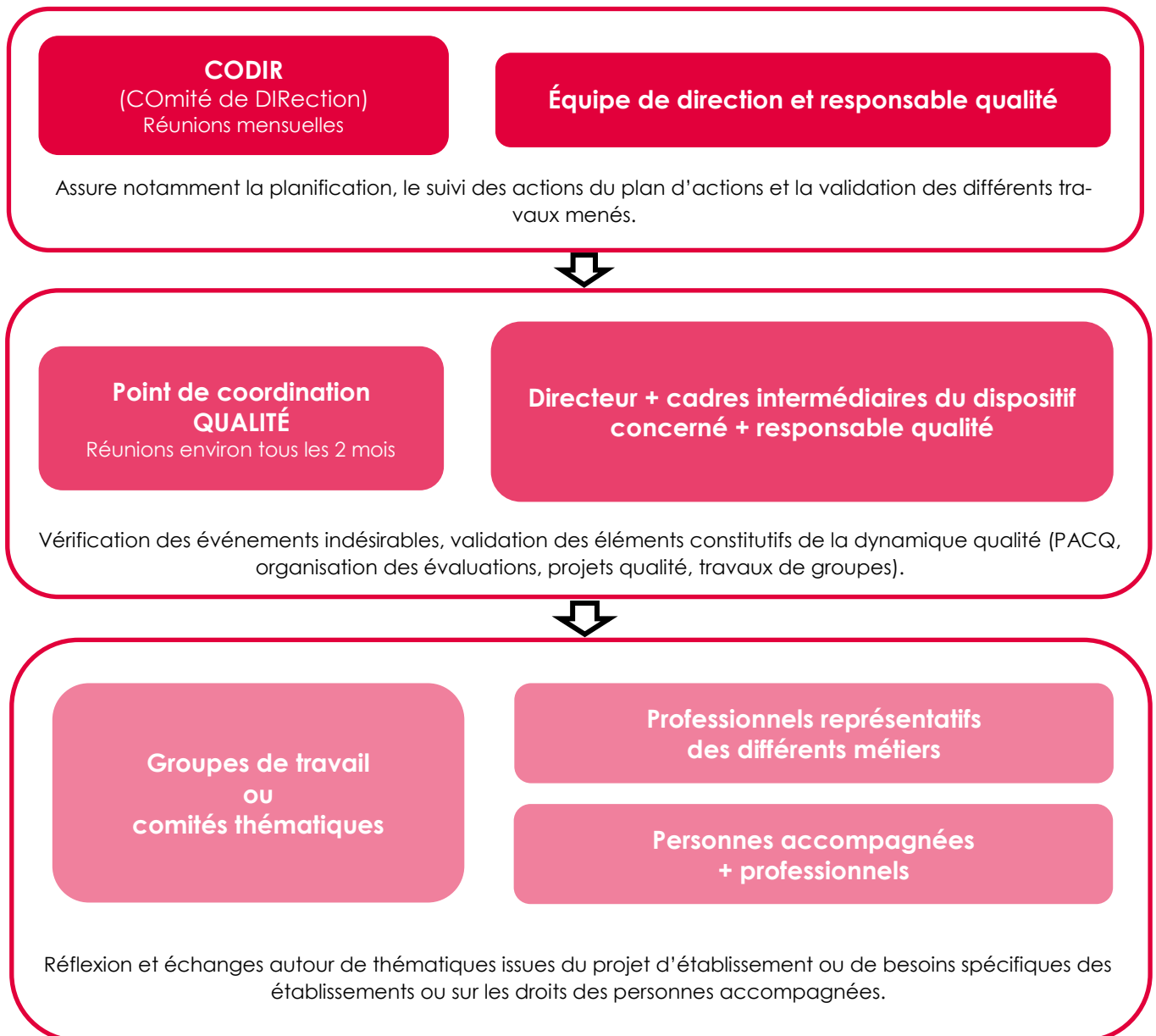
a) L'organisation de la démarche qualité dans le bassin

La démarche d'amélioration continue de la qualité est mise en œuvre au sein de l'association depuis 2002.

Le pôle qualité du bassin se compose de 2 responsables qualités et d'une technicienne qualité.

La politique qualité est définie par les directeurs d'établissement sous la supervision du directeur de bassin. La démarche est animée par les équipes de direction et les responsables qualité.

Architecture de la démarche qualité du bassin :



Chaque structure dispose d'un plan d'amélioration continue de la qualité régulièrement mis à jour et alimenté par :

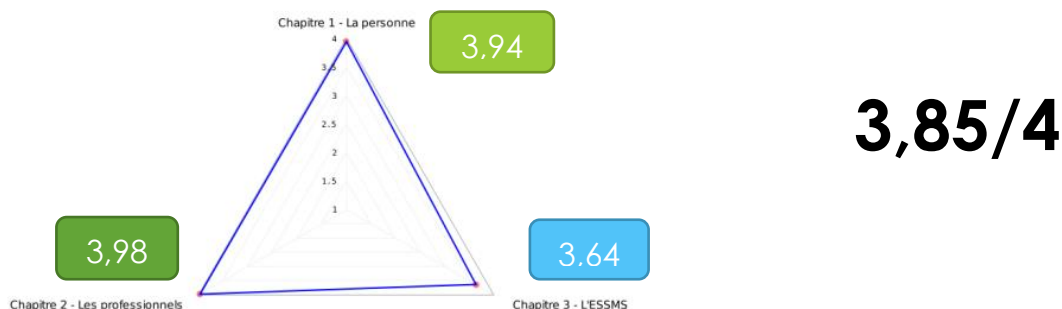
- des objectifs inscrits dans le projet d'établissement,
- les résultats des évaluations,
- l'évaluation des risques de maltraitance,
- la feuille de route sur l'autodétermination,
- des résultats des enquêtes de satisfaction,
- de l'analyse des événements indésirables et des réclamations,
- des propositions et besoins des professionnels et personnes accompagnées,
- de l'évolution de la réglementation et des autorités de contrôles et de tarification.

b) Le bilan des évaluations HAS réalisées

	Autoévaluation	Évaluation	Qualiscore
SSIAD La Soleillade	2 ^{ème} sem. 2022	Mai 2023	A
SAMSAH La Soleillade	2 ^{ème} sem. 2023	Déc. 2023	B
ESAT Caramantis	2 ^{ème} sem. 2023	Juillet 2024	B
CMPRO Bellevue	2 ^{ème} sem. 2023	Sept. 2024	B
DITEP Le Chemin	1 ^{er} sem. 2024	Nov. 2024	B
FDV La Traverse – Sérénac (FAS André Billoux)	2 ^{ème} sem. 2024	Sept. 2025	B
CMPP Le Gô	1 ^{er} sem. 2025	Nov. 2025	-
FH La Soleillade	2 ^{ème} sem. 2024	Juin 2026	-
IEM Lardailé	1 ^{er} sem. 2026	Sept./Oct. 2026	-
SAVS Pastel	2 ^{ème} sem. 2026	2027	-
CAMSP de Castres	2 ^{ème} sem. 2026	2027	-

Résultats 2025 des évaluations par établissement (note sur 4)

❖ CMPP Le Gô



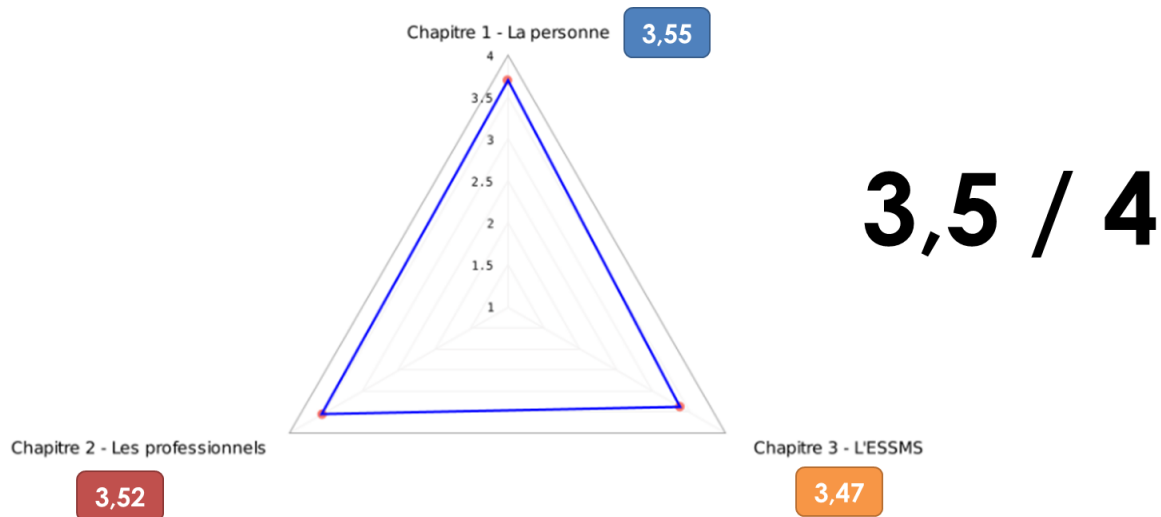
Points forts

- Démarche bientraitance élaborée,
- Identification des situations à risques de maltraitance
- L'accompagnement social par deux assistantes sociales
- Des documents adaptés en FALC
- Les liens avec les partenaires

Axes d'amélioration

- Communiquer aux parties prenantes sur le traitement des événements indésirables, des plaintes et réclamations et le plan de gestion de crise
- Analyser les plaintes et réclamation en équipe

❖ **FDV La Traverse - Sérénac (FAS André Billoux)**



Points forts

- **Environnement architectural et organisationnel favorise l'appropriation des espaces :**
 - Ambiance sereine
 - Cadre de vie sécurisant
 - Locaux adaptés aux besoins
 - Prise en compte des singularités individuelles
- **Ouverture de l'éts sur son environnement :**
 - Dynamique inclusive
 - Ancrage dans la cité
 - Maintien des liens sociaux
- Les PA décrivent un **accompagnement individualisé, respectueux et très satisfaisant :**
 - Qualité d'écoute
 - Disponibilité
 - Attitude bienveillante
- Attention soutenue à l'**accompagnement à la santé**
- Modalités d'accompagnement diversifiées et ajustées aux capacités
- Respect des droits fondamentaux
- Fonctionnement du CVS
- Implication des professionnels :
 - Collaboration
 - Qualité d'écoute
 - Cohésion d'équipe
- Gouvernance mobilisée et fortement impliquée dans la démarche qualité

Axes d'amélioration

- Lisibilité des actions menées par les pro
- Clarification du regroupement des informations
- Formalisation du projet d'établissement insuffisante dans sa déclinaison opérationnelle (site - projet d'unité)
- Connaissance des RBPP / références réglementaires

- Cadre commun formalisé autour de la bientraitance et des valeurs asso
- Prise en compte des souhaits, attentes des PA
- Plan de gestion de crise fait avec les pro
- Processus de gestion des EIG en cours de structuration, peu lisible par les pro
- Formalisation des actions hétérogène (outils de suivi, doc de référence, et articulation des projets)
- Formalisation des outils
- Structuration des démarches collectives, notamment gestion des risques

c) La mise en œuvre des droits des personnes accompagnées

Actualisation des outils de la loi 2002-2 :

Règlements de fonctionnement : FH et FDV La Soleillade, CMPP, DITEP, IEM

Livrets d'accueil : FH et FDV La Soleillade, FAS, CMPP, DITEP, IEM

d) Indicateurs qualité

🚦 **Enquêtes de satisfaction Périmètre Enfants** (taux de satisfaction global)

CAMSP de Castres	CMPP Le Gô	DITEP Le Chemin	IME Bellevue	PCPE 81
80%	100%	89%	93%	Non représentatif

🚦 **Enquêtes de satisfaction Périmètre Adultes**

SAVS Le Lien	SAVS/SAMSAH Soleillade	FAS	Foyer Soleillade	SSIAD Soleillade	ESAT
100%	95%	71%	82%	90%	Thème restauration

🚦 **Événements indésirables & plaintes et réclamations**

	EI	Réclamations
ESAT	33	7
FH La Soleillade	3	2
FDV La Soleillade	18	6
SAVS Le Lien	3	0
SAVS	11	0
SAMSAH	2	0
FAS	15	6
DITEP	20	3
IME	9	25
IEM	3	7
CMPP	3	1
CAMSP	2	1

e) Les actions menées à l'échelle du Bassin Tarn

Culture qualité	Veille règlementaire	Formalisation de procédures et documents associés
• Communication auprès des nouveaux salariés sur la démarche (2 JANE en 2025) • Flash Qualité	• État des lieux des pièces demandées en cas d'inspection • Mise en conformité des PE	• Procédure intégration ASEI appliquée au bassin

f) Les thèmes travaillés communs aux établissements du bassin



g) Les thèmes travaillés spécifiques à chaque établissement

Périmètre Adultes	ESAT Caramantis : - Groupe de travail PA + professionnels sur la Charte « S'engager ensemble » à destination des personnes accompagnées : identification des bonnes conduites permettant d'améliorer l'ambiance au sein de l'ESAT - Enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des PA sur la restauration dans le cadre du nouveau projet cafétéria - Mise à jour de la procédure Projet de Mobilité Interne et création de la procédure de Ressourcement - Déploiement de LIVIA FAS André Billoux : - Évaluation HAS - Auto-évaluation circuit du médicament - Groupe de travail sur l'évaluation des risques de maltraitance - Groupe de travail PA (café citoyen) : définition Bientraitance / Maltraitance - Enquête de satisfaction générale - 2 RETEX Plan de gestion de crise SAVS-SAMSAH : - Groupe de travail sur la gestion des situations de violence / décès / risque suicidaire : création de procédures - Déploiement de LIVIA - Mise à jour de la procédure d'admission - Enquête de satisfaction générale
-------------------	---

	Foyers La Soleillade : - Auto-évaluation FH - Groupe de travail PA + pro sur la mise à jour du Règlement de fonctionnement (consommation d'alcool) - Élaboration de la Charte « Vie relationnelle, affective et sexuelle » avec GT PA + professionnels - Sensibilisation des professionnels aux droits des Personnes accompagnées - Projet personnalisé : mise à jour de la procédure, création d'une grille d'évaluation des capacités - Mise à jour de la procédure d'admission - Finalisation grille d'appui à l'autodétermination - Déploiement du guide du stagiaire - Enquête de satisfaction générale
Périmètre Enfants	Plateforme de service IEM-SESSAD Lardailé : - Enquête de satisfaction - Déploiement de la procédure de gestion des EI et des plaintes et réclamations - Groupe de travail cartographie du risque maltraitance - Groupe de travail procédure contention - Actualisation du livret d'accueil - Groupe de travail actualisation du DAMRI - Actualisation du Plan bleu - Actualisation de la trame PPA - Groupe de travail sur l'admission, création du livret du nouvel entrant CAMSP de Castres : - Finalisation de la note stratégique - Journée séminaire PE : préparation des fiches-actions - Présentation CAP des axes stratégiques du PE - Déploiement de la procédure de gestion des EI et des plaintes et réclamations IME Bellevue : - Élaboration de la fiche de présentation des stagiaires - Actualisation du Plan bleu - Actualisation de la plaquette de présentation de l'IME - Elaboration et déploiement du guide du remplaçant et du stagiaire DITEP Le Chemin : - Actualisation du Plan bleu - Actualisation du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement - Élaboration et déploiement du guide du remplaçant et du stagiaire - Enquête de satisfaction auprès des familles CMPP Le Gô : - Enquête de satisfaction - Déploiement de la procédure de gestion des EI et des plaintes et réclamations - Élaboration de la procédure et de la trame PPA - Groupe de travail : élaboration de la cartographie et du plan de prévention de la maltraitance - Formalisation d'une Charte de la bientraitance

	- Instauration de temps dédiés à l'éthique et à la bientraitance - Formalisation des procédures d'admission et de fin d'accompagnement - Élaboration du Plan bleu et des fiches réflexes associées - Construction d'un classeur sur les bonnes pratiques d'hygiène en cuisine - Actualisation du Règlement de fonctionnement et du livret d'accueil - Mise en conformité du Projet d'Établissement - Mise en place d'un bulletin d'information pour les familles - Réorganisation de l'affichage réglementaire et d'information PCPE 81 : - Groupe de travail : élaboration d'une procédure de gestion du dossier - Enquête de satisfaction - Refonte de la plaquette de présentation
--	--

6. Les salariés

a) Les points à souligner



120
HOMMES
38%
HOMMES



200
FEMMES
62%
FEMMES



375
SALARIÉS



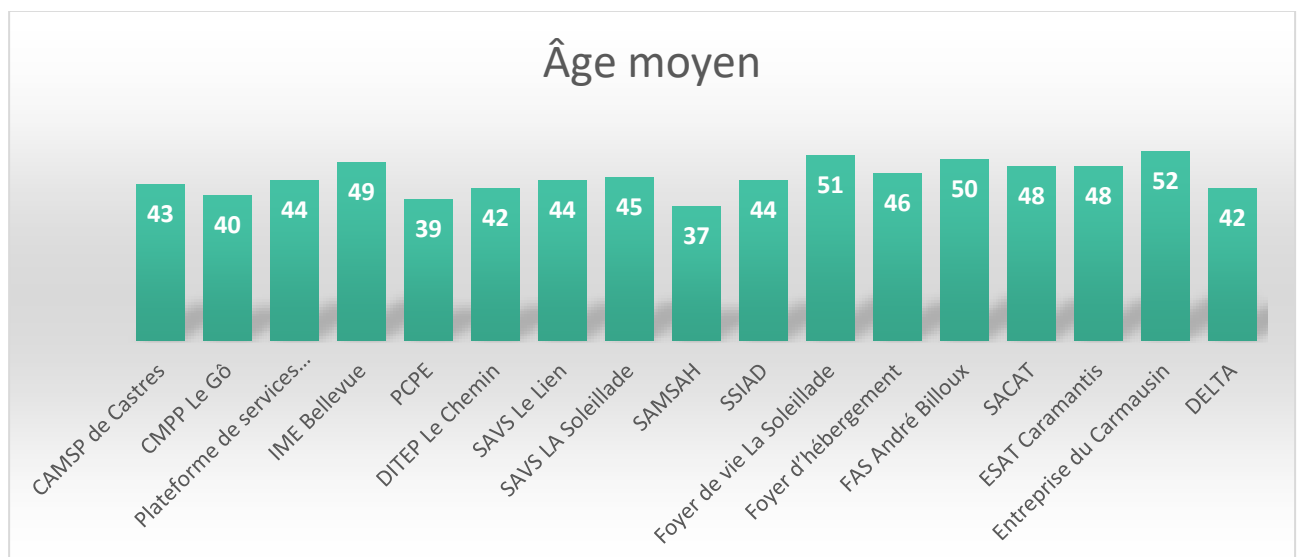
291,94
ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

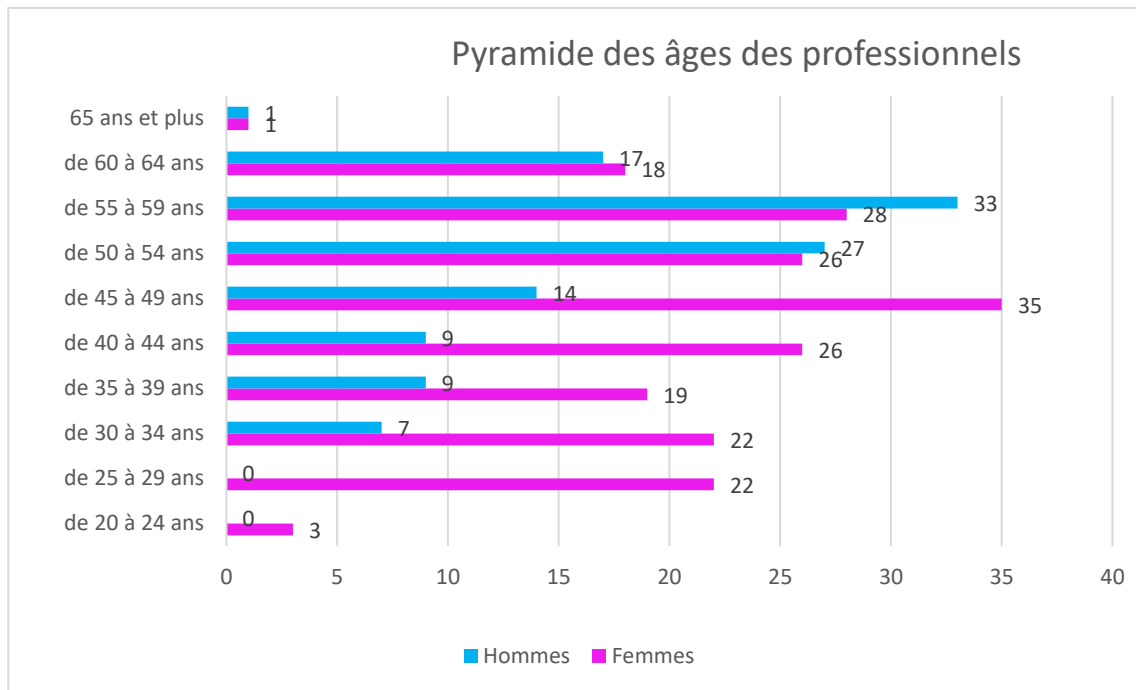


50
ANS (âge moyen)



45
ANS (âge moyen)





Dans le bassin Tarn, les établissements emploient majoritairement des femmes, qui représentent 62 % des effectifs, contre 38 % d'hommes. Cette répartition genrée est conforme à la tendance observée au niveau national, où les femmes représentent en moyenne près de 77 % des salariés du secteur médicosocial (source : DREES, 2023). On constate toutefois dans le bassin Tarn une légère surreprésentation masculine par rapport à la moyenne nationale.

Concernant l'âge moyen, les hommes du secteur affichent une moyenne de 50 ans, tandis que les femmes ont en moyenne 44 ans. L'âge moyen général s'établit à 45 ans, soit un profil globalement plus âgé que celui observé à l'échelle nationale, où l'âge moyen des salariés du médicosocial est

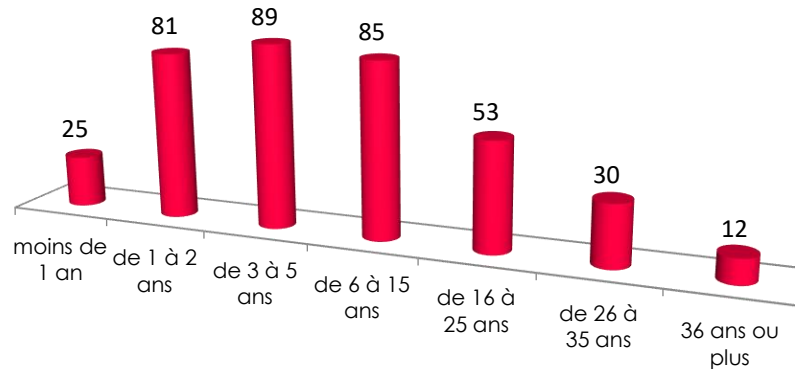
estimé à 43 ans (source : INSEE, 2023). Cela peut s'expliquer par une faible attractivité locale pour les jeunes actifs ou un faible taux de renouvellement des effectifs.

Ce vieillissement relatif de la population salariée soulève plusieurs enjeux :

- Anticipation des départs à la retraite,
- Transmission des compétences,
- Maintien dans l'emploi des professionnels vieillissants
- Politiques de recrutement ciblées pour les jeunes générations.

Ces éléments invitent à une réflexion territoriale sur la gestion des ressources humaines dans le secteur, en lien avec les besoins croissants en matière d'accompagnement médico-social de la population.

Ancienneté des professionnels du Bassin Tarn



L'effectif du bassin géographique comprend 375 salariés.

L'analyse de l'ancienneté met en évidence une structure relativement stable des équipes, avec une forte proportion de professionnels disposant d'une expérience significative au sein des établissements.

Répartition des effectifs par ancienneté

- **Moins de 1 an : 25 salariés (6,7 %)**
- **De 1 à 2 ans : 81 salariés (21,6 %)**
- **De 3 à 5 ans : 89 salariés (23,7 %)**
- **De 6 à 15 ans : 85 salariés (22,7 %)**
- **De 16 à 25 ans : 53 salariés (14,1 %)**
- **De 26 à 35 ans : 30 salariés (8,0 %)**
- **36 ans ou plus : 12 salariés (3,2 %)**

La répartition montre une concentration importante des effectifs dans les tranches d'ancienneté intermédiaires :

- Les salariés ayant entre **1 et 15 ans d'ancienneté représentent près de 68 % des effectifs**, traduisant une dynamique de fidélisation globalement satisfaisante.
- La tranche la plus représentée est celle des **3 à 5 ans d'ancienneté (23,7 %)**, ce qui peut témoigner d'une phase de stabilisation des recrutements réalisés ces dernières années.
- Les collaborateurs récemment intégrés (**moins de 2 ans**) représentent **28,3 % des effectifs**, indiquant un renouvellement significatif des équipes, possiblement lié :
 - aux tensions de recrutement du secteur médico-social,
 - aux départs à la retraite,
 - ou encore à l'évolution des besoins d'accompagnement.

Les salariés disposant de plus de **16 ans d'ancienneté représentent 25,3 % de l'effectif**, soit un quart des professionnels.

Cette donnée met en évidence :

- un noyau de salariés expérimentés,
- une continuité des pratiques professionnelles,
- ainsi qu'une transmission des compétences favorable à la qualité de l'accompagnement des usagers.

La présence de **12 salariés ayant plus de 36 ans d'ancienneté** illustre également un fort attachement institutionnel et une fidélité historique aux établissements.

Cette pyramide d'ancienneté fait apparaître plusieurs enjeux pour les années à venir :

- **Poursuivre les actions de fidélisation**, notamment pour les salariés ayant moins de 5 ans d'ancienneté ;
- **Anticiper les départs liés à la retraite** des salariés les plus anciens et organiser la transmission des savoir-faire ;
- **Maintenir l'attractivité des établissements** dans un contexte de tensions sur les métiers du médico-social ;
- Consolider les dispositifs d'intégration, d'accompagnement managérial et de formation afin de sécuriser les parcours professionnels.

La structure de l'ancienneté traduit un équilibre entre :

- des professionnels expérimentés assurant la stabilité des organisations,
- et une part importante de salariés plus récemment recrutés, signe d'un renouvellement progressif des effectifs.

Cette configuration constitue un atout pour les établissements, sous réserve de poursuivre les actions RH visant à renforcer la fidélisation et la transmission des compétences.



28

EMBAUCHES



37

DÉPARTS



2

PROMOTIONS



10,57 ETP

POSTES NON POURVUES

L'année 2025 se caractérise par un solde de personnel négatif entre les entrées et les sorties :

- **28 recrutements** ont été réalisés,
- contre **37 départs**, soit un déficit net de **9 salariés**.

Cette situation traduit des difficultés à compenser intégralement les départs par de nouveaux recrutements. Elle peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- les tensions structurelles du secteur médico-social,
- la concurrence entre employeurs,
- les difficultés d'attractivité de certains métiers,
- ainsi que les départs liés aux retraites ou aux mobilités professionnelles.

Le volume de départs demeure significatif et nécessite une vigilance particulière afin de limiter les impacts sur :

- la continuité de service,
- les conditions de travail des équipes,
- et la qualité de l'accompagnement des usagers.

Les **2 promotions internes** observées au cours de l'exercice témoignent d'une dynamique d'évolution professionnelle encore limitée quantitativement, mais néanmoins positive en matière de valorisation des compétences internes.

Le développement des parcours professionnels constitue un levier important pour :

- renforcer la fidélisation des salariés,
- soutenir l'engagement des équipes,
- et favoriser l'attractivité des établissements.

Au 31 décembre 2025, le bassin présente **10,57 ETP non pourvus**.

Ce niveau de vacance de postes illustre les difficultés persistantes de recrutement rencontrées dans le secteur.

Ces postes non pourvus peuvent avoir plusieurs conséquences :

- augmentation de la charge de travail des équipes présentes,
- recours accru aux remplacements ou à l'intérim,
- tensions organisationnelles,
- risque d'usure professionnelle,
- et fragilisation de la continuité d'accompagnement.

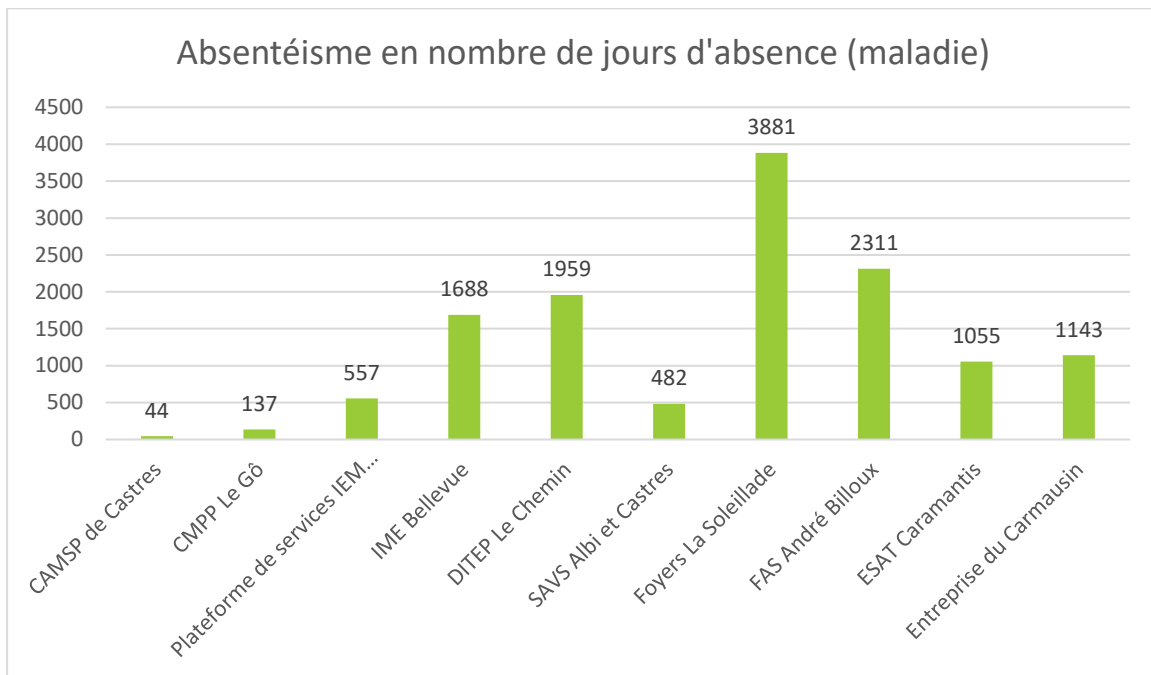
Au regard de ces indicateurs, plusieurs enjeux RH apparaissent prioritaires :

- renforcer les actions d'attractivité des métiers ;
- développer les dispositifs de fidélisation ;
- sécuriser les parcours d'intégration des nouveaux salariés ;
- encourager davantage les mobilités et promotions internes ;
- anticiper les départs prévisionnels afin de limiter les vacances de postes.

L'exercice 2025 met en évidence une situation RH sous tension sur le bassin Tarn, marquée par :

- un nombre de départs supérieur aux recrutements,
- des postes durablement vacants,
- mais également une volonté de maintenir la dynamique de recrutement et de promotion interne.

b) L'absentéisme



En 2025, les établissements et services du territoire enregistrent une baisse significative de l'absentéisme pour maladie, avec un total de **11 493 jours d'arrêt maladie**, contre **17 377 jours en 2024**, soit une diminution de **5 884 jours** représentant une baisse d'environ **34 %**. Cette évolution traduit les effets positifs des actions engagées en matière de qualité de vie et de prévention au travail.

Cette amélioration s'inscrit dans une dynamique territoriale portée par plusieurs axes structurants :

- **Le renforcement de la prévention des risques professionnels**, à travers des actions de sensibilisation, l'accompagnement des équipes de proximité, le suivi des situations individuelles et le développement d'une culture de prévention partagée ;
- **Le travail mené autour de la mobilité professionnelle et des parcours**, favorisant l'adaptation des postes, les passerelles entre établissements et une meilleure prise en compte des contraintes organisationnelles et humaines ;
- **Le développement de la formation professionnelle**, permettant aux salariés de consolider leurs compétences,

de mieux appréhender les évolutions de leurs métiers et de renforcer leur engagement dans les pratiques professionnelles ;

- **L'attention portée à la qualité des conditions de travail**, avec un dialogue renforcé autour de l'organisation, du soutien aux équipes et de la prévention de l'usure professionnelle.

La diminution observée s'explique également par la fin de plusieurs situations de **longs arrêts maladie** qui avaient fortement impacté les indicateurs en 2024. La reprise ou la clôture de ces situations a contribué à réduire sensiblement le nombre total de journées d'absence enregistrées en 2025.

Les données par établissement montrent néanmoins des réalités différentes selon les structures, en lien avec la taille des équipes, les spécificités d'accompagnement et les contraintes propres à certains métiers du secteur médico-social. Les établissements présentant les volumes les plus importants de jours d'arrêt restent notamment les structures d'hébergement et d'accompagnement intensif, particulièrement exposées aux tensions de recrutement et à la pénibilité des accompagnements.

c) La formation

**194****FORMATIONS SUIVIES****437****SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉS
D'UNE FORMATION****13 960****HEURES DE FORMATIONS****100 %****SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉS
D'UNE FORMATION**

En 2025, le Bassin Tarn a poursuivi et renforcé la dynamique engagée depuis 2023 en faveur du développement des compétences des professionnels. Cette politique volontariste de formation professionnelle, désormais pleinement inscrite dans les pratiques du territoire, a permis d'atteindre des résultats en progression par rapport à 2024. Ainsi, 194 actions de formation ont été réalisées en 2025, représentant un total de 13 960 heures dispensées au bénéfice de 437 salariés. Ces résultats traduisent la mobilisation constante des établissements du bassin pour accompagner la montée en compétences des équipes et soutenir l'adaptation des pratiques professionnelles dans un secteur médico-social en évolution permanente.

Dans cette perspective, la direction a poursuivi son implication dans le déploiement d'un Plan de Développement des Compétences (PDC) à l'échelle du bassin. Cette démarche commune continue de favoriser la mutualisation des ressources humaines, pédagogiques et financières, afin de garantir un accès élargi à la formation pour les professionnels des différents établissements du territoire.

Toutefois, l'année 2025 a également mis en évidence la nécessité d'adapter ce fonctionnement mutualisé aux réalités et besoins

spécifiques de certains établissements ou services. Certaines problématiques métiers, organisations particulières ou obligations réglementaires ont conduit à maintenir ou développer des actions de formation plus ciblées et individualisées. Cette adaptation pragmatique permet de préserver l'équilibre entre dynamique collective de bassin et réponse aux enjeux propres à chaque structure.

Au-delà de son intérêt organisationnel, le PDC commun continue de constituer un véritable levier de coopération territoriale. Il favorise les échanges de pratiques entre professionnels issus d'établissements différents, développe l'interconnaissance des dispositifs et services présents sur le bassin et contribue ainsi à renforcer la cohérence des parcours d'accompagnement ainsi que la fluidité des collaborations inter-établissements.

Cette démarche collective, fondée sur la coopération, l'adaptation et le partage des compétences, demeure un axe structurant pour accompagner la professionnalisation des équipes, renforcer l'attractivité du secteur médico-social et fidéliser les salariés autour de valeurs et d'objectifs communs.

Pour l'année 2025, le bassin Tarn a défini les axes suivants :

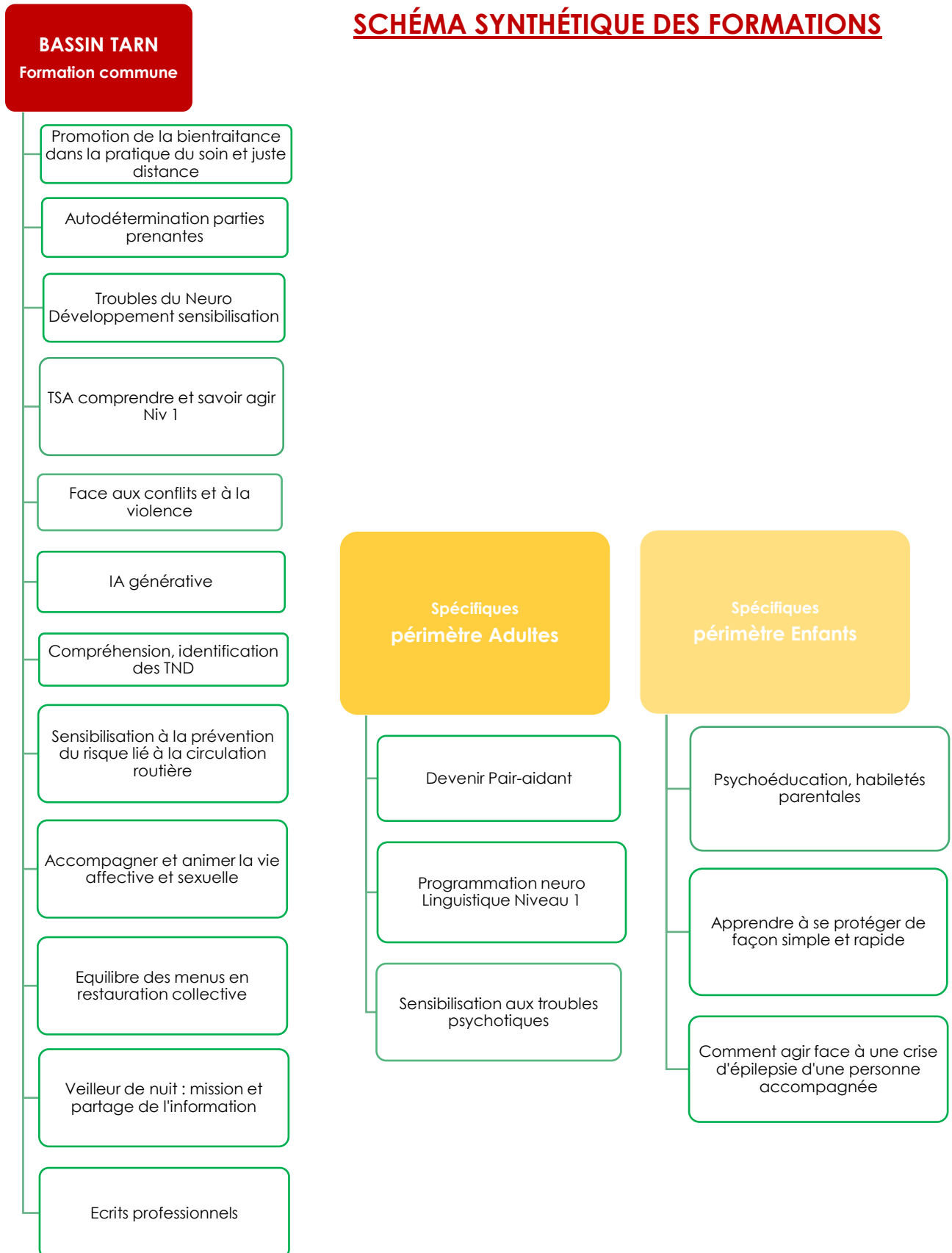
Orientations stratégiques :

- ❶ Répondre aux obligations réglementaires (Sécurité, DPC, ...)
- ❷ Intégrer les nouveaux salariés
- ❸ Développer les formations intra-Bassin Tarn
- ❹ Accompagner la mise en œuvre des Projets Associatif - Bassin - d'Etablissements / Services
- ❺ Développer la formation en alternance, dont l'apprentissage

Priorités		TRONC COMMUN BASSIN TARN			Orientations ESMS
		Thèmes		Précisions	
1	Formations obligatoires / réglementaires	Sécurité	Permis (Eb, D, ...)	ESAT - EA - FAS A. Bil-loux	
			CACES	ESAT - EA - FAS A. Bil-loux	
			Habilitation électrique	Cf. précisions onglet "Focus Sécurité"	
			SST		
			Incendie		
		Hygiène	Cuisine familiale - Equilibre alimentaire et/ou Sécurité alimentaire.	Foyers Adultes Foyers Enfants Prof. animant des ateliers cuisine	IEM : Démarche HACCP
		DPC Santé	Pas de formation collective Bassin Tarn éligible au DPC proposée en 2025 ⇨ Demande de formation individuelle à exprimer par chaque professionnel concerné par l'obligation DPC.	Chaque professionnel de santé doit, par période de 3 ans, suivre un parcours de DPC combinant de la formation et/ou de l'évaluation de pratiques professionnelles et/ou de la gestion des risques. Un minimum de deux actions de deux types différents est requis pour remplir son obligation de DPC.	
	Prévention des risques	Accompagnement	Radicalisation : Prévenir/ Identifier/Agir	Tous professionnels de l'accompagnement	
		Professionnel	PRAP (2 jours)	Organisé par établissement ou Bassin selon les besoins exprimés par les salariés	
			Risque routier - Niveau 1 (1 jour sensibilisation / 1 jour pratique)	Chauffeurs (EA, CMPPro / DITEP / IEM)	
			Risque routier - Niveau 2 (1 jour sensibilisation)	Personnels Educatifs (Services - Dispositifs)	

		Environnement	Économies d'énergie (1 jour)	Professionnels de l'accompagnement souhaitant mettre en place une action de sensibilisation auprès des personnes accompagnées	
2	Nouveaux salariés	Approches secteur médico-social / handicap		Accès prioritaires aux actions éventuellement proposées par l'OPCO ou l'ASEI (PDCA)	
		Intégration	Journée Intégration ASEI (JANE ASEI)		
			JANE BT	2 journées / an BT 1 demi-journée / an Secteurs	
			Journée Adaptation au poste BT	A définir (Ex : 1/2 journée DIPA)	
3	Nouvelles pratiques professionnelles	Orientations associatives / institutionnelles	Place des familles / aidants	Accès aux actions éventuellement proposées par l'OPCO ou l'ASEI (PDCA)	
			Autodétermination (parties prenantes)	Professionnels de l'accompagnement intéressés par une formation "Autodétermination" commune avec l'ensemble des parties prenantes : Personnes Accompagnées - Entourage - Professionnels 1 Action par secteur envisagée (Vie Sociale / Vie professionnelle / Education / Soins)	
			TND* (x journées de sensibilisation) * Troubles du Neuro-Développement	Professionnels de l'accompagnement intéressés par une journée de sensibilisation sur les TND	
		Adaptation au poste		Livia Octime	CAMSP - CMPP : Geckos ESAT / Services Vie Sociale : Livia

4	Formation continue des Professionnels de l'Accompagnement (2 à 4 thèmes / an)	• Prévenir / Gérer / Réagir face à la violence • Bientraitance / Prévention de la maltraitance • Juste distance • Ecrits professionnels • Evolution des pratiques : Approches non médicamenteuses (pour les professionnels de santé ou concernés par la distribution des médicaments)			SECTEUR SOINS IEM : - Méthodologie de projet - Prise en charge de la douleur / soins palliatifs - Stimulation basale : RETEX /soutien de la mise en place pour les professionnels déjà formés - Evaluation Cognitive de la Personne Polyhandicapée ECPP CMPP : - Ecrits professionnels et partage de l'information - Travail thérapeutique en groupe CAMSP - CMPP : Guidance parentale CAMSP : Méthode SMART/Prise en charge des TND (RETEX) SECTEUR EDUCATION DITEP : - Gestion des passages à l'acte - Apprendre à se protéger et protéger l'autre - Liens et Trauma CMPro - PCPE - DITEP : - TND : TDAH / TSA - Mise en place groupe Barkley CMPro - PCPE : TSA-approfondissement : Outils et méthodes spécifiques SECTEUR VIE SOCIALE SAVS - SAMSAH : Journée de formation nationale MAIS (4 professionnels) Foyers Soleillade : Relation avec les familles
5	Formation continue tous professionnels	Veilleurs de Nuit		1 journée / 6 veilleurs : Missions et Partage de l'information	
		Pack Office	Pack Office débutant Excel et/ou Word		
			Pack Office expert Excel et/ou Word		
		Gestion du stress			
6	Formations qualifiantes				
7	Demandes Individuelles			Priorité aux demandes en lien avec EPF et orientations institutionnelles	



d) Les instances CSE

Afin de prendre en compte le large périmètre géographique du bassin, nous avons souhaité, lors de la fusion du Bassin Tarn périmètre Enfants et périmètre Adultes, maintenir ces deux CSE dans une volonté de représentativité.

Ils sont désormais nommés :

➤ CSE Tarn – Périmètre Enfants



**11 Réunions CSE + 2
CSE extraordinaires**



4 Commissions CSCT

➤ CSE Tarn – Périmètre Adultes



11 Réunions CSE



4 Commissions CSCT

Depuis 2019, la mise en place des Comité Social et Economique au niveau des bassins a permis de maintenir le dialogue social. Il s'appuie sur les piliers suivants :

- La reconnaissance et la légitimité des parties, représentants des salariés et direction
- Un climat de respect mutuel
- Des espaces de débats avec des thèmes clairement définis débattus au cours des réunions ordinaires

Outre le respect des obligations légales, il nous appartient ensemble de prendre comme opportunité le Comité Social et Economique pour :

- retisser des liens de confiance avec nos partenaires sociaux
- manifester notre volonté commune de transparence



7. La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)

La RSE se définit comme l'intégration volontaire par les entreprises et les organisations de préoccupations sociales, sociétales et environnementales à leurs activités et missions.

Les thématiques centrales de la RSE sont les suivantes :

1. Une gouvernance responsable et durable
2. Épanouissement social et professionnel
3. Respect et implication des parties prenantes
4. Protection de l'environnement
5. Respect des règles et des valeurs éthiques
6. Développement et attractivité des territoires.

L'ASEI a toujours porté des valeurs d'humanisme, de solidarité, d'universalité, de laïcité, d'égalité et d'équité. Afin de développer l'axe environnemental, social et sociétal au sein des bassins, nous avons créé le projet « PÉRISCOPE RSE », présidée par le Directeur Général et composée de personnes relais RSE identifiées dans les Bassins de l'ASEI est animée par une Cheffe de projet RSE. Pour le Bassin Tarn, deux personnes relais ont été engagés.

Les engagements pris sur les années précédentes se poursuivent notamment en ce qui concerne :

- la mobilité durable
- la gestion et l'économie de l'eau
- la gestion et le tri des déchets
- le recyclage des piles et petites batteries
- le recyclage des cartouches d'encre



Projet d'installation de panneaux photovoltaïques

Face aux enjeux climatiques et à l'augmentation du coût de l'énergie, l'ASEI cherche des solutions pour repenser son modèle énergétique. L'installation de panneaux photovoltaïques pourrait constituer une solution durable permettant de produire de l'électricité renouvelable tout en améliorant la performance économique et environnementale.

Ce projet prévu sur plusieurs bâtiments de l'ESAT CARAMANTIS pourrait permettre de réduire les coûts énergétiques, de sécuriser l'approvisionnement en électricité et de contribuer activement à la transition énergétique (réduction de l'empreinte CO₂, valorisation des toitures, etc.).



Projet d'installation bornes électriques et électrification du parc véhicules

Dans un contexte de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, l'ASEI s'engage dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment liées aux transports. L'électrification de la flotte de nos véhicules professionnels, associée au déploiement de bornes de recharge, constitue un levier permettant d'atteindre les objectifs nationaux de neutralité carbone et de répondre aux exigences réglementaires notamment de la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019. Cette obligation vise à réduire significativement les émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels avec un verdissement progressifs de la flotte.



Gestion et valorisation des biodéchets à l'ESAT Caramantis

Pour valoriser nos déchets alimentaires, nous avons mis en place un tri systématique en cuisine et en salle afin de séparer les matières organiques. Ces déchets sont ensuite orientés vers des filières de compostage adaptées ou de méthanisation, transformant ce qui aurait été perdu en ressources utiles. Ce dispositif permet de réduire l'impact environnemental tout en donnant une seconde vie à nos restes alimentaires.

En 2025, c'est 7,625 T de biodéchets qui ont été récoltés et valorisés avec la société CLER VERTS.



Remplacement des chaudières gaz

Afin de répondre aux enjeux économiques, réglementaires et environnementaux, l'ensemble des chaudières gaz des établissements sont remplacées progressivement par des chaudières hybrides ou des pompes à chaleur (PAC).

Ce remplacement prévu entre 2025 et 2030 permet :

- de réduire les coûts énergétiques
- de diminuer les émissions de CO₂
- de respecter les obligations réglementaires
- de participer activement à la transition énergétique

En 2025, le Foyer Régina, l'Archèterie et l'IME Bellevue ont bénéficié de ce remplacement.



8. Suivi des projets d'établissements

a) Projet d'établissement en lien le projet associatif

L'ASEI est engagée, depuis de nombreuses années dans une démarche d'adaptation, d'anticipation et d'évolution de ses accompagnements et organisations, de son offre de service pour proposer à chaque enfant, adolescent ou adulte un accompagnement adapté à son parcours de vie, ses besoins et ses envies.

Tous les cinq ans, l'ASEI se réinterroge sur ses fondements, ses valeurs et ses engagements au regard de la société actuelle, pour donner

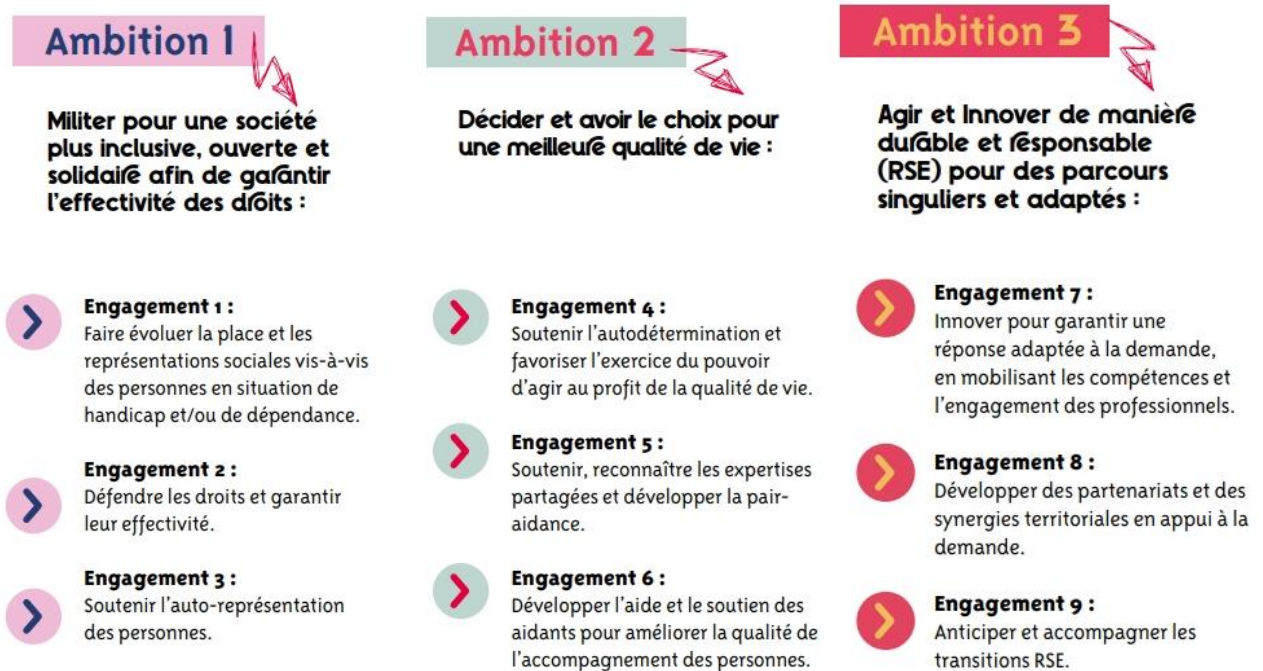
du sens à ses actions. Le projet associatif pour la période 2019-2023 s'articulait autour de ces trois ambitions :

Ambition 1 : rendre possible l'autodétermination des personnes accompagnées

Ambition 2 : nous adapter, nous transformer, nous ouvrir

Ambition 3 : agir pour la transformation de la société

Le projet associatif pour la période 2025 -2030 s'articule autour de trois ambitions fortes :



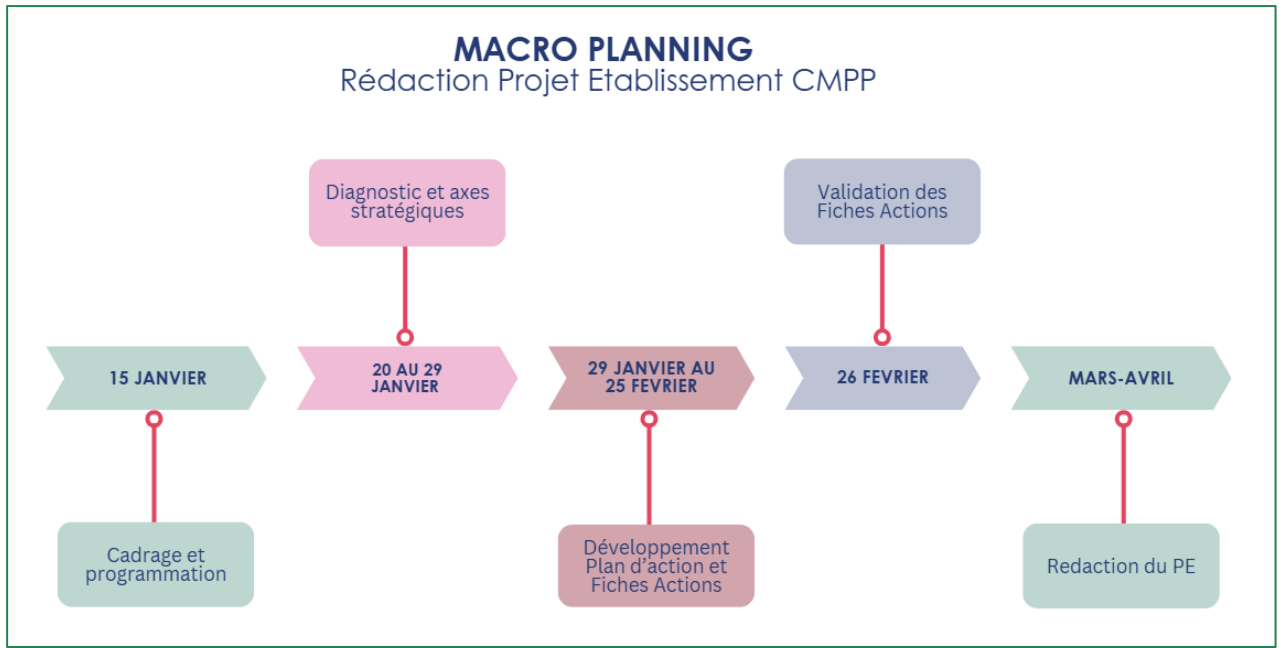
Les établissements du bassin ont construit leur projet d'établissement en s'appuyant sur trois dimensions fondamentales. Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, ce document est devenu au fil du temps une référence incontournable. Il définit les principes d'intervention, les orientations stratégiques pour les cinq années à venir, et donne du sens à l'action professionnelle quotidienne.

Tous les établissements du bassin disposent d'un projet d'établissement. En 2025, le CMPP Le Gô a engagé la réécriture de son projet d'établissement.

L'élaboration de ce projet s'appuie sur une méthodologie participative mobilisant l'ensemble des acteurs : professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires.

Cette démarche collaborative garantit des orientations cohérentes avec les besoins du terrain et les valeurs de l'établissement, grâce à un rétroplanning structuré (diagnostic partagé, ateliers, concertation, rédaction et validation).

Pensée pour favoriser l'expression de chacun, elle inscrit la mise à jour du projet d'établissement dans une dynamique inclusive, porteuse de sens et d'engagement collectif.



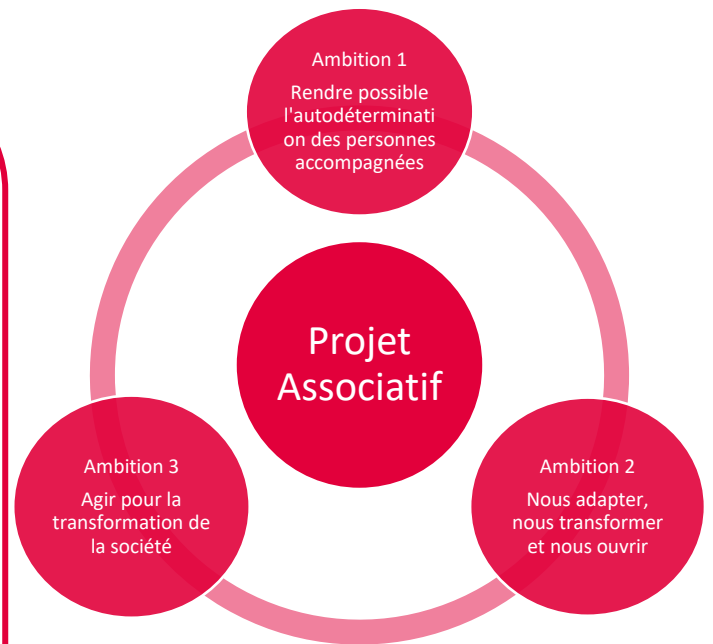
b) Objectifs opérationnels communs du bassin en lien avec le projet associatif en 2025

Ambition 1

- Faire évoluer les pratiques professionnelles en garantissant le respect des choix, y compris le refus, ainsi que des rythmes et des volontés des personnes accompagnées.
- Soutenir les potentialités individuelles en facilitant l'expression des besoins et la co-construction de projets personnalisés.
- Favoriser la participation active des personnes accompagnées, au sein des établissements et dans la vie sociale, en soutenant leur engagement citoyen.
- Développer la pair-aidance afin de valoriser les savoirs expérientiels et renforcer les dynamiques collectives.
- Consolider les partenariats, en particulier dans le parcours de santé, pour assurer un accompagnement global et coordonné.
- Renforcer les apprentissages favorisant l'autonomie, notamment par l'usage des outils numériques comme leviers d'accès à l'information.
- Intégrer la dimension de la vie affective et sexuelle dans les accompagnements, dans une approche respectueuse et adaptée

Ambition 3

- Développer et diversifier les actions inclusives, notamment dans les domaines du logement, de la santé et de l'emploi, en les inscrivant au cœur des projets personnalisés.
- Adapter l'offre d'accompagnement aux besoins du territoire et aux évolutions des publics, en diversifiant les modalités d'accueil et d'intervention.
- Renforcer l'ouverture des établissements sur leur environnement en développant les partenariats, les liens avec le tissu associatif et les acteurs locaux.
- Structurer et faire évoluer les réseaux de partenaires en fonction des besoins identifiés, en formalisant les collaborations pour en améliorer la lisibilité et l'efficacité.
- Organiser la coordination entre professionnels et aidants afin de garantir la complémentarité des interventions et la cohérence des parcours.
- Intégrer une démarche de responsabilité sociétale en déployant des actions concrètes, notamment en faveur de la qualité de vie au travail et des pratiques durables



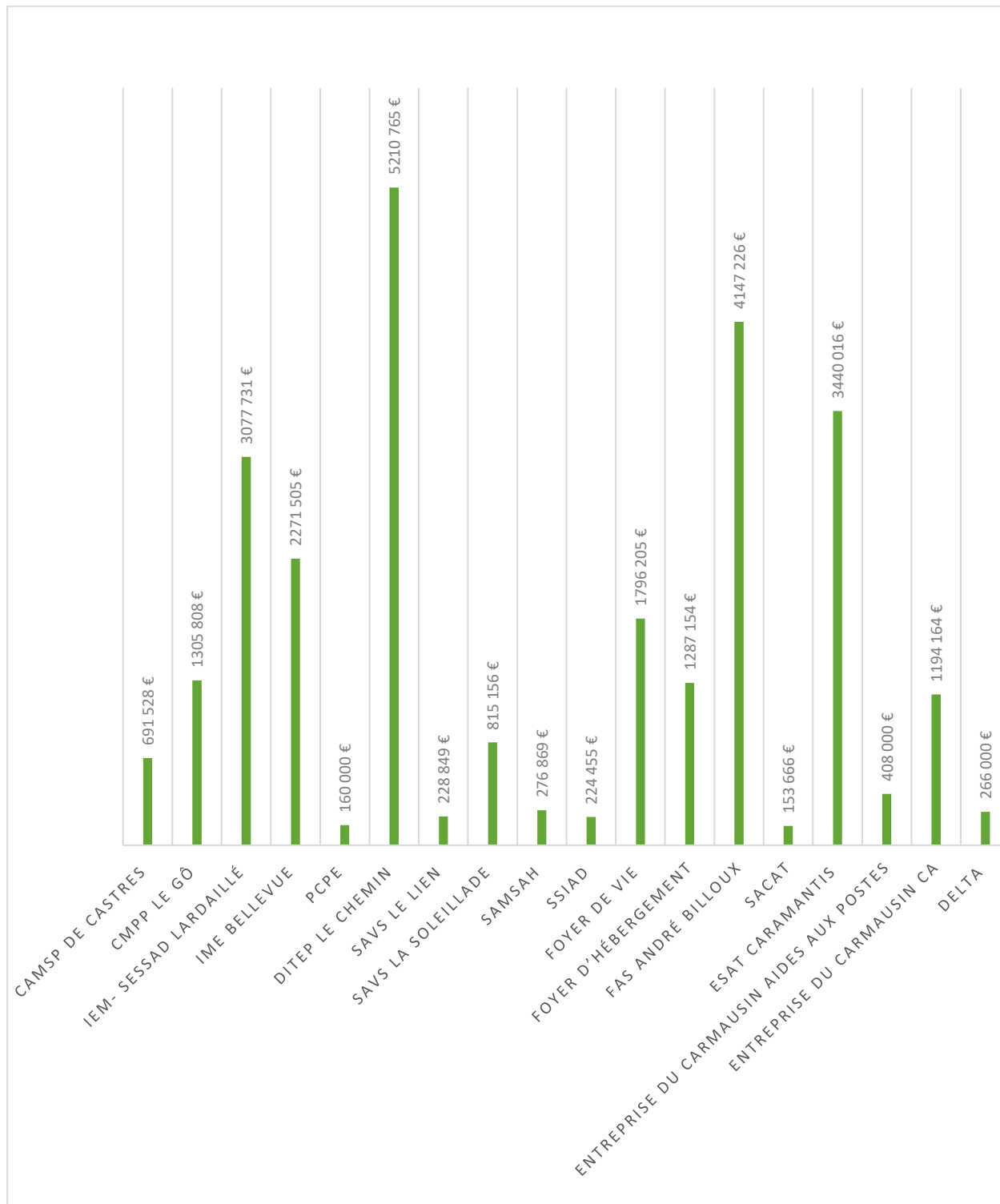
Ambition 2

- Adapter les accompagnements aux évolutions sociétales et aux besoins des publics, tout en accompagnant les transformations structurelles et réglementaires dans une logique de cohérence et de sécurisation des parcours.
- Favoriser l'inclusion sociale et l'accès aux dispositifs de droit commun, en soutenant l'exercice des droits et une citoyenneté pleine et entière.
- Développer les coopérations et le travail en réseau autour des projets personnalisés, en renforçant la co-construction avec les partenaires.
- Organiser et accompagner les transitions aux différents âges de la vie, en prenant en compte les enjeux psychosociaux propres à chaque étape.
- Valoriser et développer les compétences des professionnels et des personnes accompagnées dans une dynamique d'apprentissage continu et de reconnaissance mutuelle.
- Améliorer la traçabilité et la lisibilité des parcours, notamment via le déploiement du DIPA, afin de garantir la continuité des accompagnements.



9. Financier

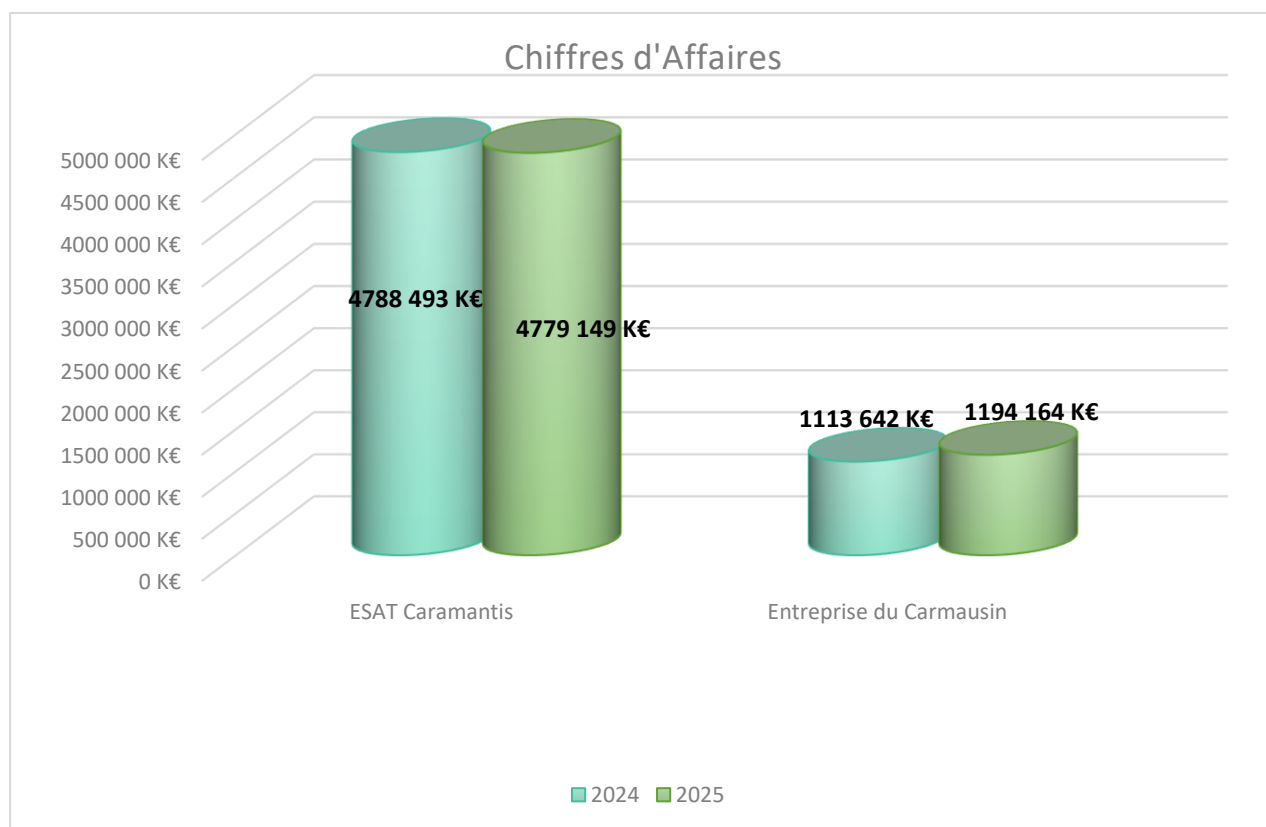
a) Les dotations en 2025



- Les principaux financeurs du bassin Tarn sont l'ARS, le Conseil Départemental 81, l'Agefiph, Fipfhp, Dreets, Vagos (Fondation) et la CPAM. Il faut aussi avoir à l'esprit que nous devons rajouter nos activités commerciales sur l'ESAT et l'EA sans oublier le financement spécifique d'ASEI Restauration.

- Les perspectives sont liées principalement au CPOM ARS et CD 81. Même si nous pouvons rester optimistes sur nos activités commerciales, il n'en n'est pas de même pour les financements publics en particulier concernant le CD 81 où nous constatons que les négociations sont de plus en plus complexes.

b) Les chiffres d'affaires



L'activité économique des structures du travail adapté et protégé demeure globalement stable en 2025, dans un contexte économique pourtant marqué par des tensions sur certains secteurs d'activité.

Pour l'ESAT, le chiffre d'affaires s'établit à 4 779 149 € en 2025, contre 4 788 493 € en 2024, traduisant une activité globalement stable malgré un léger recul. Cette stabilité confirme la solidité des activités de service historiquement développées par l'établissement et la fidélisation des partenariats économiques du territoire. L'année 2025 est également marquée par le renforcement du secteur aéronautique, notamment grâce à l'obtention et au passage de la norme EN, venant consolider le positionnement de l'ESAT sur des activités techniques à plus forte valeur ajoutée et ouvrant de nouvelles perspectives de développement.

Concernant l'Entreprise Adaptée, le chiffre d'affaires évolue de 1 136 642 € en 2024 à 1 194 164 € en 2025, illustrant une progression maîtrisée et la stabilité des activités développées. Cette évolution témoigne de la capacité de la structure à maintenir son niveau d'activité tout en poursuivant son objectif d'inclusion professionnelle des travailleurs en situation de handicap dans un environnement économique concurrentiel.

Ces résultats traduisent la résilience des activités économiques du secteur adapté et protégé ainsi que la capacité des équipes à consolider les partenariats, diversifier les compétences et maintenir une dynamique de développement au service de l'emploi inclusif sur le territoire.

c) Les travaux

Sur l'année 2025, le Bassin Tarn a piloté 76 actions de travaux et aménagement. On retrouve notamment :



Sécurité

- Remplacement bac à graisse à l'atelier restauration de l'ESAT
- Création d'une extension (réserve sèche) à l'atelier Restauration du FAS André Billoux
- Remplacement brûleur à l'EA
- Installation défibrillateur à l'administration Soleillade
- Rénovation escalier coursives du Foyer Régina
- Réparation alarme intrusion bâtiment A et installation alarme bâtiment B à Bois Redon
- Évaluation des risques professionnels et mise à jour des DUERP dans la nouvelle trame pour l'ESAT, IEM et CAMSP
- Création atelier nettoyage à l'atelier STI
- Audit + Procédure gestion des DASRI
- Formation « Certibiocide »
- Procédures réarmement SSI et alarme de type IV sur tous les sites
- Mise aux normes de l'atelier restauration et réhabilitation des vestiaires à l'IME Bellevue
- Réparation fissures au CAMSP
- Reprise des coursives administration/gymnase à l'IME Bellevue
- Remplacement TGBT à l'IME Bellevue
- Réfection toiture au CMPP d'Albi



QVCT

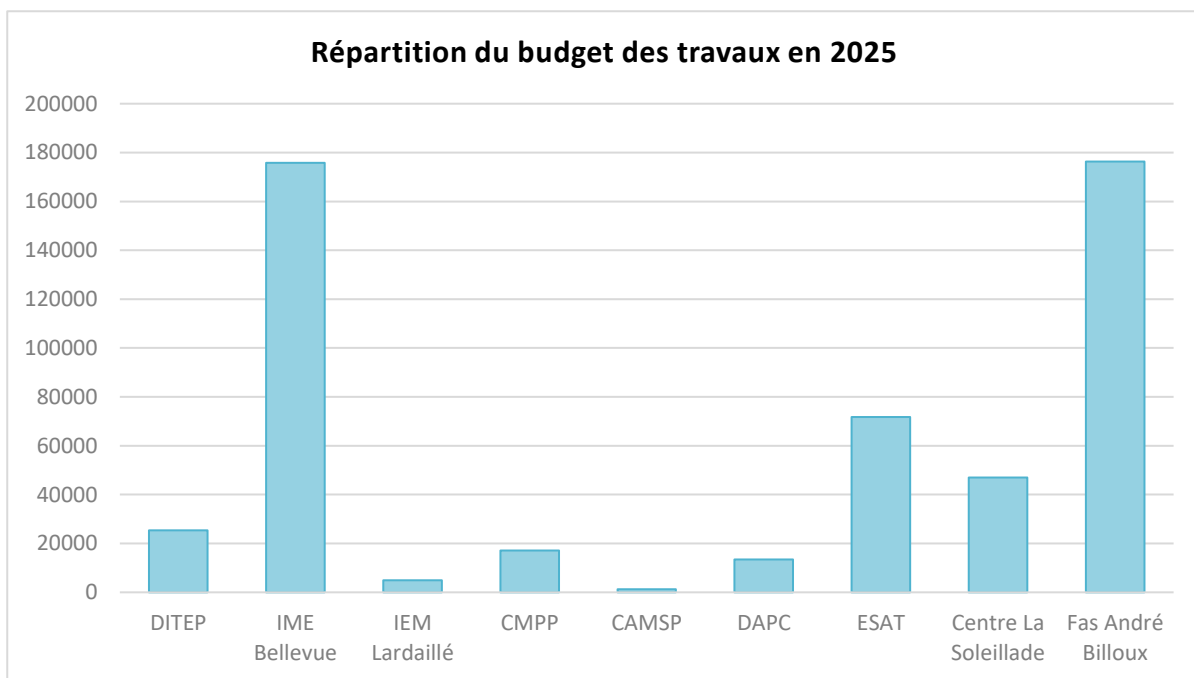
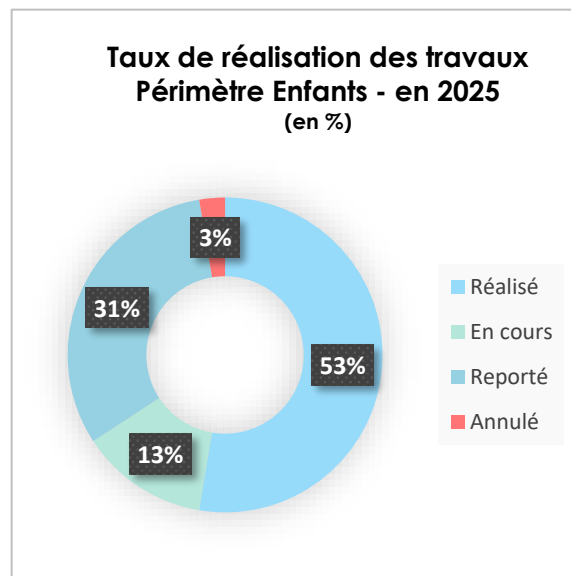
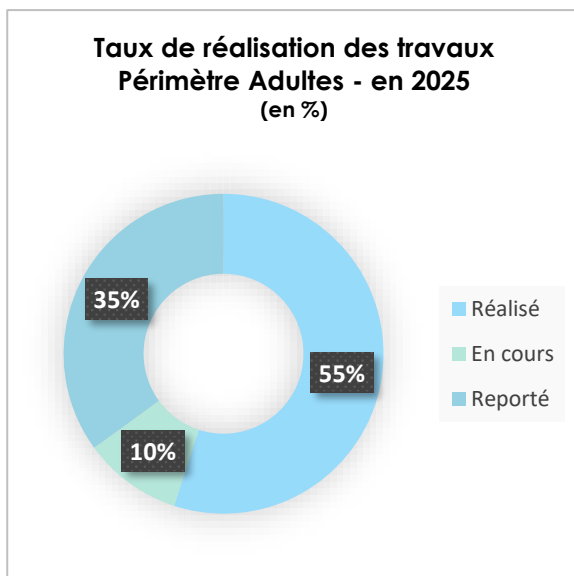
- Réfection de l'ensemble des façades des unités au Fas André Billoux
- Création bureau PSE (réfection peinture + sol) à la Soleillade
- Électrification volets salle à manger, bureau éduc et accueil de Bois Redon
- Automatisation portail à Bois Redon
- Aménagement infirmerie à l'IEM d'Albi



Bien-être des personnes accompagnées

- Installation climats réversible à l'atelier blanchisserie de l'ESAT
- Mise en place éclairage extérieur plus performant à l'ESAT
- Remplacement chaudière au Foyer Regina
- Création chemin gravillonné à l'IEM de Castres
- Ouverture de l'antenne du DITEP à Carmaux
- Installation climatisations à Louisa Paulin

Certains projets tel que la sécurisation des combles à l'IMM Lardailly de Castres ou l'aménagement de l'internat à l'IME Bellevue ont été reportés en 2026.



10. Conclusion



Interagir pour l'avenir

L'année 2025 marque une étape déterminante dans la trajectoire de développement du bassin Tarn. Elle a permis de consolider les fondations posées les années précédentes et de traduire concrètement les objectifs stratégiques définies dans le cadre des CPOM signés avec le Conseil départemental du Tarn et l'ARS. Dans un environnement toujours marqué par des tensions économiques et structurelles, l'organisation du bassin a démontré sa capacité à maintenir le cap, à s'adapter et à porter tout de même des transformations ambitieuses.

Sur le plan opérationnel, l'année 2026 sera marquée par des avancées structurantes, notamment avec l'engagement effectif du passage en dispositif intégré pour les établissements du secteur enfance. Cette évolution organisationnelle permettra de renforcer la logique de parcours, d'améliorer la personnalisation des accompagnements et de développer une réponse plus souple et plus lisible aux besoins des enfants et de leurs familles, en cohérence avec les orientations des politiques publiques.

Par ailleurs, plusieurs projets d'investissements et de développements immobiliers seront engagés ou poursuivis au cours de l'année. Ils témoignent d'une volonté affirmée d'adapter durablement les capacités d'accueil, d'améliorer les conditions d'accompagnement et de travail, et de soutenir l'évolution de l'offre sur les territoires du bassin Tarn.

La dynamique collective impulsée avec le siège social constitue un appui déterminant pour la structuration et la lisibilité de l'action sur le bassin Tarn. Portée par l'engagement de la Directrice Générale, cette coopération renforcée a permis de sécuriser les évolutions engagées et de soutenir les établissements dans leurs phases de transformation. L'articulation étroite entre les fonctions supports du bassin et les directions du siège s'inscrit durablement comme un facteur de réussite pour les projets actuels et à venir.

L'exercice 2025 a, par ailleurs, confirmé le rôle central des professionnels dans le déploiement du projet associatif en lien avec les projets d'établissements. Leur investissement constant, la richesse de leurs compétences et leur capacité à évoluer dans un contexte de changements soutenus constituent un socle essentiel de la qualité des accompagnements proposés.

À l'orée de l'année 2026, et dans la perspective du projet associatif 2030, le bassin Tarn poursuit son chemin avec une ambition assumée, une vision claire des enjeux et une confiance affirmée dans l'intelligence collective, au service des personnes accompagnées mais aussi de leurs proches et leurs familles à travers une pleine implication dans le projet famille.



11. Annexes

h) Les fiches établissement et service

Nom de l'établissement	CAMSP de Castres
Nature de l'établissement	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
Adresse	15 boulevard Maréchal Lyautey 81100 CASTRES ☎ 05 63 5148 50 ✉ camsp.castres@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/camsp-de-castres
Date d'ouverture	04/09/2001
Référence SIRET	775 581 226 01045
Numéro FINESS	810010140
Capacité d'accueil	50 places
Population accueillie	Enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des difficultés dans leur développement moteur, sensoriel, affectif ou intellectuel, porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie grave.
Directeur/directrice	Aurore PONS
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS) Conseil Départemental

Nom de l'établissement	CMPP Le Gô	
Nature de l'établissement	Centre Médico-Psycho-Pédagogique	
Adresse	17 avenue de Lattre de Tassigny 81000 ALBI ☎ 05 63 45 16 20 ✉ cmpp.go@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/cmpp-le-go Une antenne : 5 rue de la Verrerie 81400 CARMAUX ☎ 05 63 36 35 58 ✉ cmpp.go.carmaux@asei.asso.fr	
	Albi	Carmaux
Date d'ouverture	01/04/1973	
Référence SIRET	775 581 226 00369	775 581 226 01482
Numéro FINESS	810000240	810000240
Capacité d'accueil	350	
Population accueillie	Enfants et adolescents de 0 à 20 ans, présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement.	
Directeur/directrice	Patricia BARTHAS (à compter du 01/06/2026)	
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)	

Nom de l'établissement	Plateforme de Services IEM-SESSAD Lardailé
Nature de l'établissement	Institut d'Éducation Motrice Service d'Éducation Spécial et de Soins À Domicile
Adresse	17 Boulevard Maréchal Lyautey 81100 CASTRES ☎ 05 63 72 61 40 ✉ iem.lardaille@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/iem-lardaille Une antenne : 86 rue Rachoune 81000 ALBI ☎ 05 67 87 74 00 ✉ iem.lardaille@asei.asso.fr
Date d'ouverture	Arrêté préfectoral en date du 23/11/2001
Référence SIRET	775 581 226 000203
Numéro FINESS	81 0000323
Numéro FINESS Antenne	81 0012468
Capacité d'accueil	IEM : 22 ETP semi-internat et 10 ETP internat SESSAD : 15 places
Population accueillie	Enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 4 à 20 ans présentant soit une déficience motrice ou en situation de polyhandicap.
Directeur/directrice	Aurore PONS
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)

Nom de l'établissement	IME Bellevue
Nature de l'établissement	Institut Médico-Éducatif
Adresse	20 rue Michel Rondet 81400 BLAYE-LES-MINES ☎ 05 63 76 29 51 ✉ ime.bellevue@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/ime-bellevue Une antenne : 55 bis rue Bouloc Torcatis 81400 CARMAUX
Date d'ouverture	03/1970
Référence SIRET	775 581 226 00054
Numéro FINESS	810000315
Capacité d'accueil	IME : 40 places SESSAD : 10 places
Population accueillie	Adolescents et jeunes adultes, de 11 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés TSA.
Directeur/directrice	Laurence PERRIER-MARCHAND
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)

Nom de l'établissement	PCPE 81
Nature de l'établissement	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
Adresse	20 rue Michel Pondet 81400 BLAYE-LES-MINES ☎ 05 63 76 29 51 ✉ ime.bellevue@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/foyer-chateau-saint-jean
Date d'ouverture	Mars 2017
Référence SIRET	775 581 226 00054
Numéro FINESS	810000315
Capacité d'accueil	15 places 8 places en CNR
Population accueillie	Enfants et adolescents de 6 à 20 ans en situation de handicap, sans solution ou bénéficiant d'une réponse inadaptée.
Directeur/directrice	Laurence PERRIER-MARCHAND
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)

Nom de l'établissement	DITEP Le Chemin	
Nature de l'établissement	Dispositif Intégré d'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique	
Adresse	12 rue des Pasteliers La Renaudie 8100 ALBI ☎ 05 63 45 16 20 ✉ diteprenaudie.chemin@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/centre-le-chemin	
	SESSAD : 38 rue Gustave Eiffel 81000 ALBI ☎ 05 63 45 16 20 ✉ centre.chemin@asei.asso.fr	
	DITEP	SESSAD
Date d'ouverture	Septembre 1986	Arrêté du 27/08/2021
Référence SIRET	775 581 226 00492	775 581 226 01466
Numéro FINESS	810100453	810009415
Capacité d'accueil	DITEP : 102 places DAPC : 10 places	
Population accueillie	Enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant des troubles du comportement.	
Directeur/directrice	Laurence PERRIER-MARCHAND	
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)	

Nom de l'établissement	SAVS Le Lien
Nature de l'établissement	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Adresse	17 Boulevard Maréchal Lyautey 81100 CASTRES ☎ 05 63 72 61 49 ✉ savs.lelien@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/savs-le-lien
Date d'ouverture	Mars 2008
Référence SIRET	775 581 226 01516
Numéro FINESS	81009159
Capacité d'accueil	20 places
Population accueillie	Adultes en situation de handicaps psychiques
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Dotation globale du Conseil Départemental

CENTRE LA SOLEILLADE

Nom de l'établissement	SAVS – La Soleillade
Nature de l'établissement	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Adresse	7 place Jean Heral 81400 BLAYE-LES-MINES ☎ 05 63 36 14 30 ✉ centre.soleillade@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/centre-la-soleillade
Date d'ouverture	Mars 2008
Référence SIRET	775 581 226 01052
Numéro FINESS	810001669
Capacité d'accueil	90 places
Population accueillie	Adultes vivant au domicile et nécessitant un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Dotation globale du Conseil Départemental

Nom de l'établissement	SAMSAH – La Soleillade
Nature de l'établissement	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
Adresse	7 place Jean Heral 81400 BLAYE-LES-MINES  05 63 36 14 30  centre.soleillade@asei.asso.fr  https://www.asei.asso.fr/centres/centre-la-soleillade
Date d'ouverture	Février 2015
Référence SIRET	775 581 226 01052
Numéro FINESS	810010801
Capacité d'accueil	10 places
Population accueillie	Adultes vivant au domicile et nécessitant un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne, voire des prestations de soins.
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Conseil Départemental

Nom de l'établissement	SSIAD – La Soleillade
Nature de l'établissement	Service de Soins Infirmiers A Domicile
Adresse	7 place Jean Heral 81400 BLAYE-LES-MINES ☎ 05 63 36 14 30 ✉ centre.soleillade@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/centre-la-soleillade
Date d'ouverture	19/03/2009
Référence SIRET	775 581 226 01052
Numéro FINESS	810008318
Capacité d'accueil	12 places dont 2 pour personnes de plus de 60 ans
Population accueillie	Adultes vivant au domicile et nécessitant un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne, voire des prestations de soins.
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Conseil Départemental

Nom de l'établissement	Foyer de Vie – La Soleillade
Nature de l'établissement	Accueil de jour et Hébergement
Adresse	92 avenue Albert Thomas 81400 CARMAUX ☎ 05 63 36 76 21 ✉ centre.soleillade@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/centre-la-soleillade
Date d'ouverture	Mars 1983
Référence SIRET	775 581 226 00351
Numéro FINESS	810004747
Capacité d'accueil	33 places dont 10 en accueil de jour
Population accueillie	Adultes relativement autonomes dans les gestes de la vie quotidienne, pouvant s'inscrire dans des projets d'activité et d'animations.
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Conseil Départemental

Nom de l'établissement	Foyer d'Hébergement – La Soleillade
Nature de l'établissement	Hébergement
Adresse	1 place Sainte Cécile 81400 CARMAUX ☎ 05 63 36 14 30 ✉ centre.soleillade@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/centre-la-soleillade 2 Sites ○ Foyer Salesse ○ Foyer Sainte-Cécile
Date d'ouverture	Mars 1983
Référence SIRET	775 581 226 01268
Numéro FINESS	810009308
Capacité d'accueil	40 places
Population accueillie	Adultes, travailleurs d'ESAT bénéficiant d'une orientation « Foyer d'hébergement » de la CDAPH
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Conseil Départemental

Nom de l'établissement	FAS André Billoux
Nature de l'établissement	Foyer d'Accueil Spécialisé
Adresse	La Forêt 81350 SERENAC ☎ 05 63 56 43 70 ✉ fas.andre-billoux@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/foyer-andre-billoux
Date d'ouverture	07/07/2012
Référence SIRET	775 581 226 00518
Numéro FINESS	810002196
Capacité d'accueil	16 places en accueil de jour 52 places en internat
Population accueillie	Personnes adultes reconnues en situation de handicap
Directeur/directrice	Marie-Laure GAVALDA
Autorité de contrôle et tarification	Conseil Départemental

Nom de l'établissement	SACAT
Nature de l'établissement	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Adresse	La Forêt 81350 SERENAC ☎ 05 63 56 43 70 ✉ fas.andre-billoux@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/foyer-andre-billoux
Date d'ouverture	07/07/2012
Référence SIRET	775 581 226 00518
Numéro FINESS	810002196
Capacité d'accueil	8 places
Population accueillie	Personnes adultes reconnues en situation de handicap, bénéficiant d'une orientation « ESAT mention SACAT » pour une durée de 2 ans
Directeur/directrice	David SEGUY
Autorité de contrôle et tarification	Conseil Départemental

Nom de l'établissement	ESAT Caramantis
Nature de l'établissement	Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail
Adresse	34 rue du 8 Mai 1945 Blaye Les Mines 81400 CARMAUX ☎ 05 63 80 24 00 ✉ centre.caramantis@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/esta-caramantis 3 sites d'accueil dans le Carmausin ○ La Grillatié à Blaye Les Mines : Restauration, Espaces Verts, Hygiène ○ Les Calmettes à Blaye Les Mines : Injection plastique, Archèterie ○ Le Pré Grand à Carmaux : Logistique, Sous-traitance, Montage/vernissage, Atelier Transitions
Date d'ouverture	1970- Ary France/ 1989-Le Cérou / 2014- Fusion – Caramantis
Référence SIRET	775 581 226 01029
Numéro FINESS	810100842
Capacité d'accueil	225 ETP
Population accueillie	Adultes en situation de handicap mental et/ou psychique A partir de 20 ans (16 ans par dérogation)
Directeur/directrice	David SEGUY Jérémie VIGNES, directeur des opérations
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de Santé (ARS)

Nom de l'établissement	Entreprise du Carmausin
Nature de l'établissement	Entreprise Adaptée
Adresse	ZI du Pouls 81400 SAINT BENOIT DE CARMAUX ☎ 05 63 80 24 00 ✉ entreprise.carmausin@asei.asso.fr 🌐 https://www.asei.asso.fr/centres/entreprise-du-carmausin
Date d'ouverture	1992
Référence SIRET	775 581 226 011 10
Numéro FINESS	810099978
Capacité d'accueil	22 postes aidés
Population accueillie	Adultes en situation de handicap bénéficiant d'une prescription par le SPE
Directeur/directrice	David SEGUY Jérémy VIGNES, directeur des opérations
Autorité de contrôle et tarification	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Nom de l'établissement	DELTA
Nature de l'établissement	Plateforme Départementale Emploi Accompagné 81
Adresse	 05 63 80 24 00  contact.delta@asei.asso.fr
Date d'ouverture	2020 – Dispositif Tarn Aveyron Lozère 2022 – Plateforme Départementale 81
Capacité d'accueil	92 ETP
Population accueillie	Adultes en situation de handicap bénéficiant d'une prescription EAcc par le SPE ou la CDAPH
Directeur/directrice	David SEGUY
Autorité de contrôle et tarification	ARS, Agefiph, Fiphfp, Dreet, Vagos (Fondation)